



Bulletin Officiel

N° 3848 Lundi 09 Mai 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

VISA DE PROSPECTUS : FCP SAFA 3

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISAS DU CMF : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT 4-5

DU SUD « SODIS SICAR»

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES 6

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 6

SOCIETE ADWYA 7

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM TPR 7

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM TPR 8

SOCIETE ASSAD 8

PROJET DES RESOLUTIONS SOUMIS A L' AGO

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE- 9-10

SOCIETE ADWYA 11-12

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 13-14

INFORMATIONS POST AGO

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF- 15-16

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 17-18

SICAV-BNA 19

ASSURANCES SALIM 20-25

PAIEMENT DE DIVIDENDES

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 26

SICAV-BNA 26

COMMUNIQUE DE PRESSE

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER SA 27

COURBE DES TAUX

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 28

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

- MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

- STRATEGIE ACTIONS SICAV

- SICAV PLUS

- TUNISIE SICAV

- SICAV ENTREPRISE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

- SOCIETE ADWYA

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقاً لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرساؤها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUÉ DU CMF

Visa de prospectus

FCP SAFA

Fonds Commun de Placement

Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué
par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Agrément du CMF N°28/2010 du 28 Juillet 2010

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil du Marché Financier a accordé son visa en date du 22 avril au prospectus d'émission du Fonds Commun de placement FCP SAFA.

« FCP SAFA » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP SAFA
Siège social	: 5, rue Mustapha Sfar 1002 Tunis-Belvédère
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement
Type	: Mixte
Objet Social	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres
Législation applicable	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Montant des fonds	: 100.000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune
Date d'agrément	: Agrément N°28/2010 du 28 Juillet 2010
Promoteurs	: SMART ASSET MANAGEMENT et AMEN BANK
Gestionnaire	: SMART ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	: AMEN BANK
Distributeur	: SMART ASSET MANAGEMENT

Prix de souscription et de rachat :

- Le prix de souscription est égal à celui la valeur liquidative (pas de droits d'entrée).
- Le prix de rachat est égal à celui la valeur liquidative minorée d'un droit de sortie de :
 - 2% de la VL si la durée de détention est inférieure à 1 an
 - 1% de la VL si la durée de détention est comprise entre 1 et 2 ans
 - 0,5% de la VL si la durée de détention est comprise entre 2 et 3 ans
 - Pas de commission de rachat si la durée de détention est au-delà de 3 ans.

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS SICAR»

Complexe Administratif rue Mansour Elhouch - 4119 Mednine

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS » tenue le 29/12/2010 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **26.033.420 Dinars** à **52.066.840 Dinars** par l'émission de **2.603.342** actions nouvelles de nominal **10 Dinars** et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions de cette opération et la période de souscription.

En vertu de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 29/12/2010, a fixé les modalités de la présente augmentation de capital.

Caractéristiques de l'émission :

- **Montant de l'émission** : Le capital social sera augmenté de 26.033.420 DT par souscription en numéraire.
- **Nombre d'actions à émettre** : 2.603.342 actions.
- **Valeur nominale des actions** : 10 dinars.
- **Forme des actions à émettre** : nominative.
- **Catégorie** : ordinaire.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à leur valeur nominale, sans prime d'émission, soit **10 Dinars** l'action à libérer du quart lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 2.603.342 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible

A raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne.

A titre réductible

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et /ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Périodes de souscription :

La souscription aux 2.603.342 actions nouvelles à émettre en numéraire sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une (01) action nouvelle souscrite pour une (01) action ancienne et ce du **05/05/2011** au **05/07/2011** inclus*.

Souscription publique:

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public à partir du **08/07/2011**. Un avis sera, à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Toutefois, cette date ne doit pas excéder les trois mois qui suivent la date d'ouverture des souscriptions, soit au plus tard le **05/08/2011**.

Un avis sera, à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

- Suite -

Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, au siège de la société à Médenine, sis au complexe administratif rue Mansour Elhouch et à son bureau de Tunis, sis au 10, rue Pierre de Coubertin. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 2,500 Dinars représentant le quart du nominal de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans les comptes indisponibles suivants réservés tous à l'augmentation du capital de la SODIS :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------|
| • ATTIJARI BANK, agence Médenine | N° 04900014404200198492 |
| • BNA, agence Médenine | N° 03900036032100402173 |
| • BH, agence Médenine | N° 14206206300700037190 |
| • STB, agence Médenine | N° 10900028151915378809 |

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu les souscriptions dans un délai ne dépassant pas les 15 jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard **le 15/07/2011**.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 2.603.342 actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du **1^{er} Janvier 2011 à hauteur de leur libération, soit le quart.**

Pour les autres libérations, les actions nouvelles porteront jouissance le premier jour du semestre au cours duquel la libération sera réalisée.

Négociation en Bourse :

Négociation en Bourse des actions anciennes :

Les 2.603.342 actions anciennes composant le capital social actuel de la SODIS-SICAR seront négociées à partir du **05/05/2011**, droits de souscription détachés.

Négociation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **05/05/2011** au **05/07/2011** inclus*.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Négociation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 2.603.342 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées du quart seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital et la publication de la notice conséquente au Journal Officiel de la République Tunisienne, aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et aux quotidiens de la place. Elles seront dès lors négociées sur le marché hors-cote séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, toutes les actions seront entièrement assimilées.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles souscrites ne seront pas prises en charge par la STICODEVAM.

Les droits de souscriptions ne seront pas pris en charge par la STICODEVAM.

A cet effet, la STICODEVAM n'assurera pas les règlements /livraisons sur lesdits droits et actions négociés en bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° **11-0740** en date du **22 avril 2011**, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société de Développement et d'Investissement du Sud et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Il doit être accompagné des états financiers de la SODIS SICAR relatifs à l'exercice 2010 qui seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site Internet.

* Les actionnaires et / ou cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 05/07/2011 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de réassurances - ASTREE – informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra le Mercredi 25 Mai 2011 à 10 heures au Siège Social de la Compagnie, 45 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice 2010.
- Rapports général et spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010,
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2010.
- Affectation du résultat de l'exercice 2010.
- Quitus aux Administrateurs.
- Fixation des jetons de présence et de la rémunération du Comité Permanent d'Audit.
- Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- Renouvellement des mandats des administrateurs
- Nomination d'un nouvel administrateur.

2011 - AS - 400

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La société l'Accumulateur Tunisien ASSAD informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra le lundi 23 mai 2011 à 16 h 00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise » sise aux Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010 ;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice ;
- 3- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de la Société mère arrêtés au 31/12/2010 et des opérations spéciales visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 4- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés du groupe arrêtés au 31/12/2010 ;
- 5- Quitus à donner aux administrateurs ;
- 6- Affectation des résultats ;
- 7- Fixation des jetons de présence ;
- 8- Renouvellement des mandats des administrateurs ;
- 9- Franchissement de seuil de 10% par la société Evolia Capital holding;
- 10- Questions diverses.

2011 - AS - 401

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**SOCIETE ADWYA**

Route de la Marsa km14 BP 658 la Marsa 2070

La société ADWYA informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 25 mai 2011 à 10 h au siège social de l'institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010.
2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2010
3. Approbation des états financiers au 31 décembre 2010.
4. Approbation des conventions réglementées.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Affectation des résultats.
7. Renouvellement et/ou Nomination de nouveaux Administrateurs.
8. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et des membres du comité permanent d'audit.
9. Délégation de pouvoirs nécessaires.

 2011 - AS - 403
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**Tunisie Profilés Aluminium TPR**

Siège Social : ZI Sidi Rezig – Rue des Usines – 2033 Mégrine

La Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Mercredi 25 Mai 2011 à 15H00 à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2010.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2010.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2010.
- 4- Approbation des états financiers arrêtées par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2010.
- 5- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2010.
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2010.
- 7- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 8- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2010.
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- 10- Fixation de rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11- Reconduction de l'autorisation du rachat et de la vente des actions propres de la société
- 12- Nomination ou Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2011, 2012 & 2013
- 13- Nomination ou Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2011, 2012 & 2013
- 14- Pouvoirs en vue de formalités.

 2011 - AS - 404

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Tunisie Profilés Aluminium TPR

Siège Social : ZI Sidi Rezig – Rue des Usines – 2033 Mégrine

La Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le Mercredi 25 Mai 2011 à 16H00 à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital par incorporation des réserves.
- 2- Modification corrélative de l'article 6 des Statuts.
- 3- Pouvoirs en vue de formalités.

2011 - AS - 405

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La société l'Accumulateur Tunisien ASSAD informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire, se tiendra le lundi 23 mai 2011 à 17 h 00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise » sis aux Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Augmentation du capital social par incorporation de réserves ;
- 2 - Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;
- 3- Questions diverses.

2011 - AS - 406

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

Projet des résolutions de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE- qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 25 mai 2011.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes relatifs aux opérations effectuées au cours de l'exercice 2010, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve pour leur gestion.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'état de résultat net de l'exercice fait apparaître un bénéfice égal à **16.090.569,509 D** auquel s'ajoute le report à nouveau de **550.752,444 D**, formant ainsi un total disponible égal à **16.641.321,953D** et décide la répartition suivante des bénéfices :

Dividendes	6 400 000,000 D
Réserves pour réinvestissements exonérés	4 513 750,000 D
Réserves facultatives	5 000 000,000 D
Report à nouveau	727 571,953 D
Total	16 641 321,953D

En conséquence, il sera servi aux actionnaires un dividende égal à 1,600 Dinars par action.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 01 Juin 2011.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2011, à soixante dix mille dinars (**70 000 D**). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer un montant de dix mille dinars (10 000D) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.

- Suite -

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Abdel Monem KOLSI en qualité d'administrateur en remplacement de Madame Alia ABDALLAH, démissionnaire. Le mandat de Monsieur Abdel Monem KOLSI arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statue sur les comptes de l'exercice 2013.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat d'administrateur de :

- M. Mohamed Habib BEN SAAD
- M. Michel LUCAS
- M. Zouheir HASSEN
- La Banque de Tunisie représentée par M. Mohamed TRIFA
- Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel représenté par M. Pierre REICHERT.

Ces mandats arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statue sur les comptes de l'exercice 2013.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Mohamed RIAHI en tant qu'Administrateur. Le mandat de Monsieur Mohamed RIAHI arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statue sur les comptes de l'exercice 2013.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions AGO**SOCIETE ADWYA**

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 mai 2011.

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos 31 décembre 2010, approuve le dit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2010, approuve les états financiers de l'exercice 2010 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale ordinaire prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux articles 200 et suivant du code des sociétés commerciale et approuve ledit rapport et les conventions y mentionnées.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2010

Cette résolution est adoptée à

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte du résultat dégagé au titre de l'exercice 2010 à hauteur de 4 515 400 DT.

Ainsi et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice 2010 comme suit :

- Bénéfice net 4 515 400 DT
- Réserves légales (12 766) DT (*dans la limite de 10% du capital*)
- Solde disponible 4 502 633 DT
- Dividende aux actionnaires (0,200D/action) (2 200 000) DT
- Affectation au poste des réserves ordinaires 2 302 633 DT

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à partir du mercredi 8 juin 2011.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION :

Le conseil d'administration constatant que le mandat des administrateurs actuels arrive à expiration, propose de renouveler le mandat des administrateurs suivants, qui prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale des actionnaires, statuant sur l'exercice 2013 :

- Tahar EL MATERI
- Sofiene EL MATERI
- Moncef ZMERLY
- Hichem TERZI
- Mounir JERBI

Cette résolution est adoptée à

SEPTIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, fixe la somme de Sept mille Dinars (7000.DT) le montant des jetons de présence pour l'exercice 2010 à allouer à chaque membre du conseil d'administration

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe aussi la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2010 à cinq mille dinars (5000.DT) à allouer à chaque membre.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original , d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité d'enregistrement ou autre.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES**Projet des résolutions AGO****L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 mai 2011.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2010 dégageant un bénéfice net de 7.209.301,691 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations spéciales signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2010 faisant ressortir un résultat bénéficiaire du groupe consolidé s'élevant à 8.737.617,903 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2010 s'élevant à 7.209.301,691 Dinars comme suit :

- Suite -

BENEFICE NET	7.209.301,691
Reprise des reports à nouveau antérieurs.....	7.521.752,554
-PREMIER RELIQUAT	14.731.054,245
- Réserves légales 5% (solde).....	100.000,000
- Réserves pour réinvestissement exonérées.....	530.000,000
. BENEFICE DISPONIBLE	14.101.054,245
- Intérêts statutaires (6% du capital de 11.000.000).....	660.000,000
DEUXIEME RELIQUAT	13.441.054,245
- Super dividendes (0,310D par action X 11.000.000).....	3.410.000,000
- Report à nouveau 2010.....	10.031.054,245

Ainsi, les dividendes sont fixés à 0,370 Dinar par action d'une valeur nominale de Un dinar.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le.....

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent mille dinars (100.000,000D) au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer ou de renouveler pour une période de 3 ans le mandat des administrateurs suivants :

-
-
-

Le mandat des administrateurs prendra fin le jour de l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF-

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 3 mai 2011, la Société Placements de Tunisie -SICAF- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2010, l'Assemblée Générale approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 2.167.086,000 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial. Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2010.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2010 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice	2.167.086,000 Dinars
+ Report à nouveau ex 2009	<u>881.101,609</u> Dinars
Total (1)	3.048.187,609 Dinars
- Dividendes à distribuer	1.800.000,000 Dinars
- Report à nouveau ex 2010	<u>1.248.187,609</u> Dinars
Total (2)	= 0

Le dividende sera mis en paiement à raison 1,800 Dinars par action à partir du 10 Mai 2011.

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale constate que la réserve à régime spécial constituée en 2005 pour 73.771,000 dinars est devenue disponible et décide de l'affecter au poste de réserves ordinaires.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD en tant qu'administrateur. Le mandat de Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD arrivera à expiration lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois (3) ans les mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Abdellatif FEKIH ;
- Monsieur Mohamed RIAHI ;
- La Banque de Tunisie ;
- La Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE.

Ces mandats prendront fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2013.

Résolution n°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination du cabinet DELTA CONSULT en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois ans. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2013.

- Suite -

Résolution n°7 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs à vingt et un mille Dinars (21.000,000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Résolution n° 8:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

ACTIFS	31.12.2010	31.12.2009	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31.12.2010	31.12.2009
ACTIFS NON COURANTS			CAPITAUX PROPRES		
Actifs immobilisés			Capital social	10 000 000	10 000 000
Immobilisations incorporelles			Réserves	2 640 220	2 640 220
Moins: amortissement			Autres fonds propres	73 371	73 371
Immobilisations corporelles	56 500	56 500	Résultats reportés	1 248 188	881 102
Moins: amortissement	(42 739)	(31 439)			
	13 761	25 061	Total des capitaux propres	13 961 779	13 594 693
Immobilisations financières	8 665 003	8 664 834	avant résultat de l'exercice		
Total des actifs immobilisés	8 678 764	8 689 895	Total des capitaux propres	13 961 779	13 594 693
Total des actifs non courants	8 678 764	8 689 895	après affectation		
ACTIFS COURANTS			PASSIFS COURANTS		
Placements et autres actifs financiers	6 826 246	6 532 161	Autres passifs courants	1 825 551	1 650 027
Moins: provisions	(71 518)	(68 570)	Total des passifs courants	1 825 551	1 650 027
	6 754 728	6 463 591	Total des passifs	1 825 551	1 650 027
Autres actifs courants	64 280	66 688	Total capitaux propres et Passifs	15 787 330	15 244 720
Liquidités et équivalents de liquidités	289 558	24 546			
Total des actifs courants	7 108 566	6 554 825			
Total des actifs	15 787 330	15 244 720			

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2007	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	1 398 486	1 112 364	15 224 441
Affectations approuvées par l'AGO du 17 Mars 2008						1 112 364	-1 112 364	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						-1 500 000		-1 500 000
Bénéfice net de l'exercice 2008							1 216 303	1 216 303
Solde au 31 Décembre 2008	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	1 010 850	1 216 303	14 940 744
Affectations approuvées par l'AGO du 17 Mars 2009						1 216 303	-1 216 303	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008						-1 500 000		-1 500 000
Bénéfice net de l'exercice 2009							1 753 949	1 753 949
Solde au 31 Décembre 2009	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	727 153	1 753 949	15 194 693
Affectations approuvées par l'AGO du 06 Avril 2010						1 753 949	-1 753 949	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						-1 600 000		-1 600 000
Bénéfice net de l'exercice 2010							2 167 086	2 167 086
Solde au 31 Décembre 2010	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	881 102	2 167 086	15 761 779
Affectations approuvées par l'AGO du 03 Mai 2011						2 167 086	-2 167 086	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010						-1 800 000		-1 800 000
Solde au 31 Décembre 2010 après répartition du résultat de l'exercice	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	1 248 188	0	13 961 779

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Portant promulgation du code des organismes
de placement collectif.
JORT n°110 du 04-10-1996 – Visa n°96/276 du 17/12/96
Siège Social : C/O BNA, Rue Hédi Nouria Tunis

Première Résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire de la Société d'Investissement à Capital Variable « Placement Obligatoire SICAV », après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'Administration, du rapport général du commissaire aux comptes et les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les Etats Financiers de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes conformément au code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition des bénéfices ci-après :

Résultat d'exploitation :	16 568 231 ,913
Régularisation résultat d'exploitation	-355 390,698
Report à nouveau	3 188,018
Sommes distribuables	16 216 029,233
Dividendes au titre de l'exercice	16 214 669,870
Résultat reporté	1 359,363

L'Assemblée Générale Ordinaire décide en conséquence de fixer le dividende de l'année 2010 à **3,997 D** par action.

- Suite -

La mise en paiement s'effectuera auprès des guichets de la BNA à compter du **09 Mai 2011**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire reconduit l'enveloppe des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler dans les termes de l'article 190 du code des sociétés commerciales et des article 17 et suivants des statuts, pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les Etats Financiers de l'exercice 2013, le mandat des membres suivant :

Monsieur Ali Radhouani
Monsieur Jaleleddine Zargouni
Banque Nationale Agricole
Société SIMPAR
Société SOIVM SICAF
Société BNA Capitaux
Société SICAV BNA
Société ESSOUKNA
Société EL MEDINA
Société TIS
Société SIVIA
Société SOGEST

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal du Présent Procès Verbal pour faire tous dépôt ou Publication que besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

SICAV-BNA

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant
promulgation du code des organismes de placement collectif.
JORT n°117 du 07/12/1993 – Visa de la BVMT n°39/97 du 02/12/93
Siège Social : C/O BNA, Rue Hédi Nouira Tunis

RESOLUTIONS ADOPTEES

Première Résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire de la société d'investissement à capital variable « SICAV-BNA », après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'Administration, du rapport général du commissaire aux comptes et les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité ainsi que les Etats Financiers de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes conformément au code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition des bénéfices ci-après :

Résultat de l'exercice	531 617,249
Régularisation des revenus	-6 119,487
Résultat non distribuable	- 499 819,511

Report à nouveau	+ 30,384
Somme distribuable	= 25 708,635
Dividende au titre de l'exercice	25 693,405
Résultat reportée	15,230

L'Assemblée Générale Ordinaire décide en conséquence de fixer le dividende de l'année 2010 à **0,755 D** par action.

Le montant sera mis en paiement à partir du **09 Mai 2011** aux guichets de la Banque Nationale Agricole

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'assemblée Générale Ordinaire reconduit l'enveloppe des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal du Présent Procès Verbal pour faire tous dépôt ou Publication que besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 05 mai 2011, la Société Assurances Salim publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

1 – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture du rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2010 tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve sans réserve toutes les conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2010 fait ressortir un bénéfice net après impôts de 3 757 722,151 D;

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation proposée par le Conseil d'Administration comme suit:

- Suite -

Bénéfice Net	3 757 722,151
Report exercice 2009	773,137
Total	3 758 495,288
Reserves légales (5%)	187 924,764
1er reliquat	3 570 570,524
Dividendes	1 862 000,000
2eme reliquat	1 708 570,524
Réserves Extraordinaires	1 550 000,000
3eme reliquat	158 570,524
Fonds social	150 000,000
Report à nouveau	8 570,524

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant net des dividendes à distribuer aux actionnaires à 14% du nominal soit 0,700 D par action.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 19/05/2011 auprès des intermédiaires en bourse dépositaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2010, le montant net des jetons de présence au à 5 000 D par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'Audit au titre de l'exercice 2010 à un montant net de 5 000 D par membre .

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat du présent Conseil arrive à expiration :

- Renouvelle le mandat des administrateurs suivants pour une durée de 3 ans venant à expiration lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social de 2013 :

- Suite -

- La Banque de l'Habitat
 - Epargne Invest SICAF-BH
 - SIM SICAR-BH
 - Modern Leasing-BH
 - SIFIB-BH
 - Ahmed TRABELSI
 - Haifa LAARIBI
 - Nejib MARZOUGUI
 - Radhouane ZOUARI
 - Adel ZARROUK
- Désigne en tant que nouveaux administrateurs pour une durée de 3 ans venant à expiration lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social de 2013 :
- Mohamed Taoufik DRISS
 - Tarek Cherif.

Les administrateurs désignés acceptent ces fonctions et déclarent chacun en ce qui le concerne ne pas tomber sous le coup des incapacités, interdictions ou déchéances prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat du Commissaire aux comptes La Générale d'Audit et Conseil représenté par Monsieur Chiheb GHANMI est arrivé à expiration et après avoir pris connaissance de la proposition du comité permanent d'audit, décide de renouveler ce mandat pour les exercices 2011-2012 et 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité.

- Suite -

2- BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2010
(Unité: en Dinars)

n	31-déc.-10			31-déc.-09
	brut	amortissement provisions	net	net
incorporels				
Investissements de recherche et développement				
Acquisitions, brevets, licences, marques	238 365,428	202 713,494	35 651,934	24 108,238
Biens commercial				
Impôts versés				
	238 365,428	202 713,494	35 651,934	24 108,238
corporels d'exploitation				
Installations techniques et machines	1 533 965,592	705 384,519	828 581,073	224 336,521
Autres installations, outillage et mobilier	306 730,299	58 763,080	247 967,219	25 380,399
Impôts versés et immobilisations corporelles en cours				
	1 840 695,891	764 147,599	1 076 548,292	249 716,920
Immobilisations financières				
Immobilisations financières et constructions				
Immobilisations financières et constructions d'exploitation	4 857 523,693	168 861,715	4 688 661,978	
Immobilisations financières et constructions hors exploitation	8 113 733,410	940 817,470	7 172 915,940	11 568 354,996
Participations dans les entreprises liées et participations				
Participations dans des entreprises liées	5 252 822,637	405 614,899	4 847 207,738	4 763 412,259
Prêts et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	7 500 000,000		7 500 000,000	7 500 000,000
Prêts et obligations émis par les entreprises avec un lien de participation				
Prêts et obligations émis par les entreprises avec lesquelles				
Assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
Autres placements financiers	5 350 000,000	245 112,452	5 104 887,548	4 029 251,806
Participations autres titres à revenu variable et part dans FCP	11 636 573,063	23 672,720	11 612 900,343	10 973 522,888
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 887 263,532	-	15 887 263,532	17 497 593,057
Titres hypothécaires				
Autres prêts	219 150,291		219 150,291	238 180,174
Prêts auprès des établissements bancaires et financiers	19 000 000,000		19 000 000,000	5 000 000,000
Autres				
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	172 610,596		172 610,596	14 598,352
	77 989 677,222	1 784 079,256	76 205 597,966	61 584 913,532
Immobilisations représentant les provisions techniques				
des contrats en unité de compte				
	-	-	-	-
Immobilisations des réassureurs dans les provisions techniques				
Provisions pour primes non acquises	3 622 635,748		3 622 635,748	3 649 205,401
Provision d'assurance vie	7 470 381,670		7 470 381,670	500 547,000
Provision pour sinistres (vie)	2 376 267,408		2 376 267,408	1 468 032,614
Provision pour sinistres (non vie)	2 918 427,863		2 918 427,863	2 484 600,512
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
Provisions d'égalisation et d'équilibrage				
Autres provisions techniques (vie)				
Autres provisions techniques (non vie)				
Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	16 387 712,689	-	16 387 712,689	8 102 385,527
NCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes acquises et non émises	124 205,590		124 205,590	-
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	14 662 511,816	1 767 104,406	12 895 407,410	8 950 752,970
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
Créances nées d'opération de réassurance	1 889 448,535		1 889 448,535	1 007 910,949
Autres créances				
Personnel	31 055,239		31 055,239	25 979,759
Autres organismes de sécurité sociale collectivités publiques	312 660,542		312 660,542	719 676,523
Autres				
Créances sur ressources spéciales				
	17 019 881,722	1 767 104,406	15 252 777,316	10 704 320,201
Éléments d'actif				
Disponibles en banque, CCP, chèques et caisse	1 874 162,662		1 874 162,662	826 919,085
Provisions reportées				
Charges d'acquisition reportées	736 497,007		736 497,007	448 831,640
Autres charges à répartir				
Impôts de régularisation Actif				
Intérêts et loyers acquis non échus				
Provisions de réassurances - acceptation	952 711,890		952 711,890	920 646,207
Autres comptes de régularisation				
Part de conversion				
Autres	641 693,757		641 693,757	175 074,908
	4 205 065,316	-	4 205 065,316	2 371 471,840
	117 681 398,268	4 518 044,755	113 163 353,513	83 036 916,258

- Suite -

Capitaux propres et passif du bilan	31-déc.-10	31-déc.-09
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	13 300 000,000	10 000 000,0
CP2 Réserves et primes liées au capital	15 250 410,922	6 764 068,3
CP3 Rachat d'actions propres		
CP4 Autres capitaux propres		
CP5 Résultat reportés	8 570,524	773,1
Total capitaux propres après affectation	28 558 981,446	16 764 841,5
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
	-	
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 Provisions pour impôts		
PA23 Autres provisions	737 890,851	653 329,5
	737 890,851	653 329,5
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	11 842 908,118	11 547 814,6
PA320 Provision pour assurance vie	23 428 684,000	15 815 756,0
PA330 Provision pour sinistres (vie)	9 059 313,900	6 682 589,2
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	23 744 618,965	20 246 714,0
PA340 Provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (vie)		
PA341 Provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (non vie)	34 473,283	
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage	178 644,171	
PA360 Autres provisions technique (vie)		
PA361 Autres provisions technique (non vie)	455 914,923	694 067,2
	68 744 557,360	54 986 941,2
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
	-	
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	6 905 199,548	4 782 697,6
	6 905 199,548	4 782 697,6
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	188 785,363	
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	1 046 245,596	814 344,5
PA632 Personnel	1 054,449	4 815,5
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	476 954,884	649 168,7
PA634 Crédeurs divers	4 243 722,867	2 965 503,3
PA64 Ressources spéciales		
	5 956 763,159	4 433 832,3
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation Passif		
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	2 259 961,149	1 415 274,0
PA72 Ecart de conversion		
	2 259 961,149	1 415 274,0
	113 163 353,513	83 036 916,2

- Suite -

3- L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION

Tableau des mouvements des capitaux propres								
	Capital social	Réserves Légales	Réserves Extraordinaires	prime d'émission	Fonds Social	Résultat Reporter	Résultat de L'exercice	Total
Solde au 31/12/2010 avant affectation	13 300 000	1 138 830	4 719 500	6 600 000	904 156	773	3 757 722	30 420 981
Affectation AGO 05/05/2011								
Affectation report à nouveau dividendes a payer						- 773	773	
Réserves		187 925	1 550 000				-1 862 000	- 1 862 000
Report à nouveau fond social					150 000	8 571	- 8 571	
solde au 31/12/2010 après affectation	13 300 000	1 138 830	4 719 500	6 600 000	1 054 156	8 571	-	28 558 981

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Portant promulgation du code des organismes
de placement collectif.
JORT n°110 du 04-10-1996 – Visa n°96/276 du 17/12/96
Siège Social : C/O BNA, Rue Hédi Nouria Tunis

AVIS AUX ACTIONNAIRES
PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 2011 Placement Obligataire SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010, à compter du **09 Mai 2011**

Un dividende net de
3,997 dinars par action

Ce dividende qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales est payable aux guichets de la BNA et de la BNA Capitaux.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions Placement Obligataire SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2011 - AS - 414

SICAV-BNA

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant
promulgation du code des organismes de placement collectif.
JORT n°117 du 07/12/1993 – Visa de la BVMT n°39/97 du 02/12/93
Siège Social : C/O BNA, Rue Hédi Nouria Tunis

AVIS AUX ACTIONNAIRES
PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 2011 SICAV BNA a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010, à compter du **09 Mai 2011**

Un dividende net de
0,755 dinars par action

Ce dividende qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales est payable aux guichets de la BNA et de la BNA Capitaux.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions SICAV BNA le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2011 - AS - 415

AVIS DES SOCIETES ***COMMUNIQUE DE PRESSE****Générale Industrielle de Filtration
GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia.

Conformément à la réglementation en vigueur, et en se référant au Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne, et l'article 4 de la loi n°94-117 les principaux actionnaires de la société GIF FILTER SA, société anonyme cotée au marché principal de la bourse informent le public que suite aux événements qu'a connu le pays au cours des mois de janvier et février, et le retard de la mise à niveau de la société ainsi que la certification de la société ISO-TS 16949 (norme concernant la démarche Qualité dans l'industrie automobile et de première monte), la principale multinationale objet du communiqué publié en septembre 2010, a préféré sécuriser son client final (Grand constructeur automobile) en affectant le projet à un de ses fournisseurs européen.

Toutefois la société continue les pourparlers a des niveaux avancés avec la branche After-Market de cette même multinationale ainsi qu'avec d'autres multinationales, par des échanges techniques et par l'homologation du produit GIF.

Les principaux actionnaires ainsi que le management de la société précisent qu'ils sont tenus de communiquer toutes nouvelles informations à ce sujet.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 09 MAI 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,451%		
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,451%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,483%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,530%	999,285
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,547%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,719%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,733%	1 009,897
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,744%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,770%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,450
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 017,189
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 053,904
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 076,949
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 042,666
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,481
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,329
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,698
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 059,299
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,091

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	136,832	136,861		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,983	11,986		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,226	1,226		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,054	33,064		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,343	45,355		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	143,407	143,833		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	523,168	525,333		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	116,846	117,567		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	118,816	119,072		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,494	109,718		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	106,782	106,996		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	87,384	87,780		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	152,071	152,366		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	89,296	89,869		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 216,490	1 212,420		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 103,838	2 088,562		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	103,794	102,936		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	114,627	114,220		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 135,971	1 141,937		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	109,894	108,625		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,362	13,190		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 494,478	5 468,776		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 364,431	6 332,360		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,020	2,004		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,715	1,714		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,996	0,994		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,587	109,617
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	101,985	102,013
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,762	102,793
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,030	104,404	104,415
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	100,853	100,881
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	108,320	108,343
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	105,326	101,361
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,427	101,459
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,568	101,600
36	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,109	107,139
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	104,254	104,282
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,623	101,656
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	105,339	105,367
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	107,816	107,846
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,593	103,620
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	103,731	103,753
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,593	100,621
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	105,827	105,857
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	103,835	103,867
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	107,326	107,352
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	105,254	105,277
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	104,097	104,126
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	101,996	102,024
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	106,000	106,027
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	103,155	103,182

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,662	10,665
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	105,408	105,436
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,546	100,567
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,425	103,497
SICAV MIXTES								
56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	69,764	70,238
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	155,524	138,907	139,281
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 553,686	1 381,911	1 384,512
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	100,919	101,363
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	104,345	104,864
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	81,000	80,845
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,583	15,616
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	248,865	249,372
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	51,249	44,299	44,476
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 010,060	2 011,414
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	78,987	73,154	73,216
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	58,113	55,356	55,481
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	97,904	97,920
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	105,107	105,164
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	94,908	95,154
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,393	11,412
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,016	12,087
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	15,314	15,429
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	15,270	15,385
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	12,356	11,158	11,192
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	102,996	103,754
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	116,217	116,721
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	120,986	121,339
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	17,942	17,995
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,326	100,266
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,436	104,259
82	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	100,534	100,290
83	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	128,633	127,770
84	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,562	9,525
85	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	109,732	109,193
86	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	113,004	112,972
87	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,494	98,685
88	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,639	97,854
89	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	166,846	167,078
90	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	152,439	152,403
91	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	137,980	138,018
92	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 304,292	9 327,774
93	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	178,002	176,707
94	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	115,077	115,055
95	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 314,796	1 296,713
96	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	99,013	97,208
97	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	103,487	104,085
98	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 714,099	9 687,605

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 5 Mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV arrêtés au 31 Mars 2011 qui font apparaître un actif net de 203.030.828 D pour un capital social de 197.436.500 D et une valeur liquidative égale à 102 d,833 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Mars 2011 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Mars 2011..

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)

LIBELLE	Note	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
ACTIF		-	-	-
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	124,726,544.541	115,873,077.460	119,505,271.898
a- Obligations et valeurs assimilées		124,726,544.541	115,873,077.460	119,505,271.898
b- Autres valeurs				
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		79,072,210.728	68,362,507.510	90,222,550.762
a- Placements monétaires	AC2	44,322,395.175	36,891,182.510	44,939,627.221
b- Disponibilités		34,749,815.553	31,471,325.000	45,282,923.541
Créances d'exploitation	AC3	0.000	0.000	0.000
Autres actifs	AC4	0.000	80,558.850	0.000
TOTAL ACTIF		203,798,755.269	184,316,143.820	209,727,822.660
-		-	-	-
PASSIF		767,927.042	389,537.789	440,290.355
Opérateurs créditeurs	PA1	728,535.564	346,516.144	414,600.925
Autres créditeurs Divers	PA2	39,391.478	43,021.645	25,689.430
ACTIF NET		203,030,828.227	183,926,606.031	209,287,532.305
Capital	CP1	194,854,676.586	176,005,855.440	202,534,359.182
Sommes distribuables		8,176,151.641	7,920,750.591	6,753,173.123
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		6,498,821.260	6,437,324.358	1,376.068
b- Sommes distribuables de l'exercice		1,677,330.381	1,483,426.233	6,751,797.055
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		203,798,755.269	184,316,143.820	209,727,822.660

**ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)**

LIBELLE	Note	Période du 01.01 au 31.03.11	Période du 01.01 au 31.03.10	Période du 01.01 au 31.12.10
Revenus du portefeuille-titres	PR1	1,400,772.186	1,264,154.892	5,053,650.421
a- Dividendes				
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1,400,772.186	1,264,154.892	5,053,650.421
c- Revenus des autres valeurs				
Revenus des placements monétaires	PR2	757,991.513	568,339.458	3,043,789.150
Total des revenus des placements	-	2,158,763.699	1,832,494.350	8,097,439.571
Charges de gestion des placements	CH 1	-401,870.397	-346,516.144	-1,553,910.625
REVENU NET DES PLACEMENTS		1,756,893.302	1,485,978.206	6,543,528.946
Autres produits	PR 3	0.000	0.000	0.000
Autres charges	CH 2	-67,196.244	-59,269.864	-258,949.432
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,689,697.058	1,426,708.342	6,284,579.514
Régularisation du résultat d'exploitation		-12,366.677	56,717.891	467,217.541
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1,677,330.381	1,483,426.233	6,751,797.055
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		12,366.677	-56,717.891	-467,217.541
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-51,869.700	19,182.403	512,916.460
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		52.134	625,161.549	-34,719.453
Frais de négociation		0.000	-2,871.344	-2,871.344
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1,637,879.492	2,068,180.950	6,759,905.177

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)**

LIBELLE	Période du 01.01 au 31.03.11	Période du 01.01 au 31.03.10	Période du 01.01 au 31.12.10
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1,637,879.492</u>	<u>2,068,180.950</u>	<u>6,759,905.177</u>
a- Résultat d'exploitation	1,689,697.058	1,426,708.342	6,284,579.514
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-51,869.700	19,182.403	512,916.460
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	52.134	625,161.549	-34,719.453
d- Frais de négociation de titres	0.000	-2,871.344	-2,871.344
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>-6,677,470.727</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-7,894,583.570</u>	<u>15,963,095.959</u>	<u>43,309,768.733</u>
a- Souscriptions	34,162,037.790	58,245,075.231	252,941,089.830
- Capital	33,362,700.000	56,817,700.000	248,734,100.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-431,794.043	-875,836.014	-3,252,157.924
- Régularisation des sommes distribuables	1,231,131.833	2,303,211.245	7,459,147.754
b- Rachats	42,056,621.360	42,281,979.272	209,631,321.097
- Capital	41,090,000.000	41,239,400.000	206,130,100.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-531,229.013	-640,965.618	-2,686,238.215
- Régularisation des sommes distribuables	1,497,850.373	1,683,544.890	6,187,459.312

VARIATION DE L'ACTIF NET	-6,256,704.078	18,031,276.909	43,392,203.183
	0.000	0.000	0.000
ACTIF NET	-6,256,704.078	18,031,276.909	43,392,203.183
a- Début de période	209,287,532.305	165,895,329.122	165,895,329.122
b- Fin de période	203,030,828.227	183,926,606.031	209,287,532.305
NOMBRE D' ACTIONS	-77,273	155,783	426,040
a- Début de période	2,051,638	1,625,598	1,625,598
b- Fin de période	1,974,365	1,781,381	2,051,638
VALEUR LIQUIDATIVE	102.833	103.249	102.009
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.28%	4.85%	3.50%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêtés au 31/03/2011**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Pour les BTA et BTNB, en raison de la valorisation de cette catégorie de portefeuille selon la valeur d'acquisition et non sur la base de la valeur marchande ou actuarielle, le gestionnaire de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a décidé dans un souci d'équité entre les actionnaires d'amortir linéairement les plus ou moins-values potentielles de chaque ligne de BTA et BTNB sur la période allant du 26 juillet 2006 jusqu'à son échéance effective.

Ainsi, une décote quotidienne sur les BTA et BTNB est constatée en tant que moins-value potentielle. Au 31 Mars 2010, cette décote s'établit à 576.330 DT/jour. La moins-value totale à amortir étant de 2 130 143.187 DT.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III- Unité monétaire :

A signaler que les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC1 - Note sur le Portefeuille Titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)**

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/03/2010	% de l'Actif Net
Total BTA		46,402,143.187	47,183,160.376	23.24%
BTA022015	5,981	6,374,338.926	6,205,558.215	3.06%
BTA032012	2,000	2,037,150.000	2,010,921.656	0.99%
BTA042014	4,511	4,956,416.140	4,947,247.617	2.44%
BTA052022	6,950	8,205,558.956	8,443,413.563	4.16%
BTA072014	300	343,902.000	332,489.104	0.16%
BTA072017	7,170	7,225,004.355	7,499,675.537	3.69%
BTA082011	5,000	4,998,500.000	5,112,360.538	2.52%
BTA082022	5,000	4,998,500.000	5,141,571.521	2.53%
BTA102013	7,360	7,262,772.810	7,489,922.627	3.69%
Total Obligations des sociétés		76,064,156.000	77,543,384.147	38.19%
AIL 2009-1	7,000	420,000.000	422,213.918	0.21%
AIL 2010-1	18,000	1,800,000.000	1,874,150.137	0.92%
AMENBANK ES2009	30,000	2,799,900.000	2,861,105.047	1.41%
AMENBANK2001	19,000	380,000.000	396,367.768	0.20%
AMENBANK2006	15,000	900,000.000	906,770.359	0.45%
AMENBANK2008(B)	20,000	1,800,000.000	1,886,991.781	0.93%
AMENBANKSUB2010	18,000	1,800,000.000	1,845,258.426	0.91%
ATBSUB09 LIGA1	19,000	1,900,000.000	1,966,268.369	0.97%
ATBSUB09 LIGA2	20,000	2,000,000.000	2,073,219.191	1.02%
ATL 2008 (ES)	2,000	200,000.000	206,812.054	0.10%
ATL 2009	5,000	400,000.000	415,960.548	0.20%
ATL 2010-1	23,000	2,300,000.000	2,362,194.521	1.16%
ATL 2010-2	20,000	2,000,000.000	2,022,180.822	1.00%
ATL2007/1	10,000	400,000.000	412,138.082	0.20%
ATL2009/2	17,000	1,700,000.000	1,736,775.890	0.86%
ATL2009/3	18,000	1,440,000.000	1,454,881.315	0.72%
ATTIJARI BANK 10	50,000	5,000,000.000	5,045,026.192	2.48%
ATTIJLEAS 2010-1	20,000	2,000,000.000	2,046,001.096	1.01%
BH 2009CATB	50,000	5,000,000.000	5,052,854.794	2.49%
BHSUB07	30,000	2,400,000.000	2,434,697.662	1.20%
BNASUB09	23,000	2,146,590.000	2,237,798.315	1.10%
BTE 2009	20,000	1,800,000.000	1,841,010.411	0.91%
BTE 2010	10,000	1,000,000.000	1,022,338.630	0.50%
BTE 2010 V	10,000	1,000,000.000	1,022,492.423	0.50%
BTK09 CAT(A)	19,000	1,628,566.000	1,634,677.528	0.81%
BTK09 CAT(B)	15,000	1,350,000.000	1,355,267.358	0.67%
BTKD 2006	5,000	100,000.000	101,424.658	0.05%
CIL 2007/1	20,000	800,000.000	809,117.808	0.40%
CIL 2010-1	22,000	2,200,000.000	2,262,021.918	1.11%
CIL 2010-2	10,000	1,000,000.000	1,017,553.425	0.50%
CIL 2011-1	10,000	1,000,000.000	1,005,424.658	0.50%
CIL2004/1	10,000	200,000.000	205,615.342	0.10%
CIL2009/1	5,000	400,000.000	412,295.890	0.20%
CIL2009/2	20,000	1,600,000.000	1,637,321.644	0.81%
CIL2009/3	20,000	1,600,000.000	1,611,414.794	0.79%
HL 2010-1	10,000	1,000,000.000	1,033,024.658	0.51%
HOU10A2IF8AP	5,000	62,500.000	65,540.000	0.03%
PANOBOIS 2007	1,500	150,000.000	157,607.671	0.08%
STB2010-1	46,000	4,140,000.000	4,144,264.173	2.04%
STM 2007	4,000	320,000.000	328,753.096	0.16%
TL2006-1	5,000	100,000.000	101,951.781	0.05%
TL2007-1	30,000	1,200,000.000	1,216,241.096	0.60%
TLS SUB2010	10,000	1,000,000.000	1,003,997.808	0.49%
TLS2008-2	10,000	600,000.000	610,684.931	0.30%
TLS2008-3	8,000	480,000.000	484,376.548	0.24%
TLS2009-1	10,000	600,000.000	602,557.377	0.30%
TLS2009-2	30,000	2,400,000.000	2,400,806.558	1.18%

UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	12/03/2011	997,938.658	1,000,000.000	0.49%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	14/03/2011	1,995,877.317	1,999,586.774	0.98%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	15/03/2011	2,494,846.646	2,499,225.300	1.23%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	17/03/2011	1,496,907.988	1,499,225.501	0.74%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	19/03/2011	2,494,846.646	2,498,193.300	1.23%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	20/03/2011	997,938.658	999,174.186	0.49%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	21/03/2011	2,494,846.646	2,497,677.700	1.23%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	22/03/2011	1,995,877.317	1,997,935.999	0.98%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	23/03/2011	997,938.658	998,864.945	0.49%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	24/03/2011	1,995,877.317	1,997,523.838	0.98%
UBCI	UBCI	4.6500	20 jours	25/03/2011	1,995,877.317	1,997,317.837	0.98%
UBCI	BT	4.6500	20 jours	15/03/2011	1,995,877.317	1,999,380.240	0.98%
UBCI	BT	4.6500	20 jours	16/03/2011	2,494,846.646	2,498,967.200	1.23%
UBCI	BT	4.6500	20 jours	21/03/2011	997,938.658	999,071.080	0.49%
UBCI	BT	4.6500	20 jours	22/03/2011	1,496,907.988	1,498,452.000	0.74%
UBCI	BT	4.6500	20 jours	23/03/2011	1,995,877.317	1,997,729.892	0.98%
UBCI	BT	4.6500	20 jours	29/03/2011	997,938.658	998,247.182	0.49%
UBCI	BT	4.6500	20 jours	30/03/2011	1,995,877.317	1,996,288.629	0.98%
UBCI	BT	4.6500	20 jours	31/03/2011	997,938.658	998,041.472	0.49%
Total placement certificat de dépôt					32,931,975.727	32,970,903.075	16.24%
TOTAL GENERAL					44,178,874.133	44,322,395.176	21.83%

**PR1 - Note sur les revenus du portefeuille-titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)**

Libelle	Période du 01.01 au 31.03.11	Période du 01.01 au 31.03.10
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations		
- Intérêts *	888,473.324	563,673.591
Revenus des titres émis par le trésor et négociable sur le marché financier		
- Intérêts	512,298.862	700,481.301
TOTAL	1,400,772.186	1,264,154.892

* Les obligations BTK 09 CAT(A) et BTK 09 CAT(B) ont engendrés des intérêts supplémentaires de :
359.501 dt et 309.844 dt suite au remboursement décalé de 02 jours et qui ont été régularisés en avril 2011

PR2 - Note sur les revenus du placement monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)

Libelle	Période du 01.01 au 31.03.11	Période du 01.01 au 31.03.10
-		
Intérêts des bons de trésor	78,172.760	99,788.818
Intérêts des certificats de dépôt	315,104.599	202,920.195
Intérêts sur les avoirs bancaires	364,714.154	265,630.445
TOTAL	757,991.513	568,339.458

**Note sur les charges de gestion
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)**

Libelle	31/03/2011
CH 1 Charges de gestion des placements	401,870.397
Rémunération du gestionnaire	52,745.493
Rémunération du dépositaire	50,233.802
Rémunération du distributeur	298,891.102

CH 2 Autres charges	67,196.244
Redevance CMF	50,233.802
Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
Dotations aux provisions des frais de gestion budgétisés	16,962.442

CP1 - Note sur le capital
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)

Capital au 31/12/2010	
* Montant	205,163,800
* Nombre de titres	2,051,638
* Nombre d'actionnaires	2,039
Souscriptions réalisées	
* Montant	33,362,700
* Nombre de titres émis	333,627
Rachats effectués	
* Montant	41,090,000
* Nombre de titres rachetés	410,900
Capital au 31/03/2011	
* Montant	197,436,500
* Nombre de titres	1,974,365
* Nombre d'actionnaires	2,229

Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2010	202,534,359.182	202,534,359.182
- Souscriptions de la période	33,362,700.000	33,362,700.000
- Rachats de la période	-41,090,000.000	-41,090,000.000
- Autres mouvements	47,617.404	8,223,769.045
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	-51,817.566	-51,817.566
- Régularisation sommes non distribuables de la période	99,434.970	99,434.970
- Régularisation sommes distribuables de la période		8,176,151.641
Capital fin de période au 31/03/2011	194,854,676.586	203,030,828.227

Note sur les autres actifs et autres passifs
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/03/2011 (en DT)

-	Libelle	31/03/2011
-	<u>AC3 Créances d'exploitation</u>	<u>0.000</u>
-	Interets Emprunts BATAM	152,326.647
-	Annuité à recevoir en principal de l'EO BATAM	3,703,000.000
-	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-3,855,326.647
-	<u>AC4 Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
-	Retenue à la source sur achats BTA	0.000
-	<u>PA 1 Opérateurs créditeurs</u>	<u>728,535.564</u>
-	Frais de gestionnaire	52,745.493
-	Frais de dépositaire	102,058.921
-	Frais de distributeur	573,731.150
-	<u>PA 2 Autres créditeurs divers</u>	<u>39,391.478</u>
-	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	336.000
-	Redevance CMF	17,218.131
-	Charges à payer sur exercice antérieur	12,086.955
-	Budget des charges à payer sur exercice en cours	9,750.392
-	<u>Charges à payer sur l'exercice 2011</u>	<u>68,792.126</u>
-	Jetons de présence 2011	12,000.000
-	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6,720.300
-	Frais Assemblées	3,024.747
-	Ind. Mr. Le Président du Conseil d'Administration	28,334.928
-	Frais de publication aux bulletins CMF	652.400
-	Taxe revenant aux collectivités locales	17,857.951
-	Autres frais(ance, com bancaires)	201.800

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 mars 2011, comprenant le bilan, l'état de résultat ainsi que l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir un actif net de 3.664.515 dinars pour un capital social de 3.396.700 dinars et une valeur liquidative de 107,884 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 mars 2011 conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Ali LAHMAR

BILAN
Arrêté au 31/03/2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIF	Notes	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,859,480.027</u>	<u>2,542,640.621</u>	<u>3,028,556.991</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,632,392.115	1,266,180.671	1,760,565.695
Emprunts obligataires		1,065,140.112	1,098,061.230	1,071,639.371
Autres valeurs		161,947.800	178,398.720	196,351.925
PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS		<u>842,736.086</u>	<u>1,243,604.708</u>	<u>1,155,421.245</u>
Placements monétaires	AC 2	484,391.767	1,094,814.094	551,949.085
Disponibilités		358,344.319	148,790.614	603,472.160
TOTAL ACTIF		<u>3,702,216.113</u>	<u>3,786,245.329</u>	<u>4,183,978.236</u>
PASSIF		<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	17,584.529	9,808.241	12,104.349
Créditeurs divers	PA 2	20,117.078	24,618.347	18,281.968
TOTAL PASSIF		<u>37,701.607</u>	<u>34,426.588</u>	<u>30,386.317</u>
Capital	CP 1	<u>3,596,159.228</u>	<u>3,684,682.748</u>	<u>4,081,249.719</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>3,396,700.000</u>	<u>3,430,100.000</u>	<u>3,631,400.000</u>
Capital en début de période		3,631,400.000	2,799,200.000	2,799,200.000
Emission en nominal		360,300.000	678,400.000	1,624,100.000
Rachat en nominal		-595,000.000	-47,500.000	-791,900.000
Sommes non distribuables		<u>199,459.228</u>	<u>254,582.748</u>	<u>449,849.719</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		449,849.719	142,242.016	142,242.016
Sommes non distribuables exercice en cours		-250,390.491	112,340.732	307,607.703
Sommes distribuables		<u>68,355.278</u>	<u>67,135.993</u>	<u>72,342.200</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		67,666.672	61,794.418	19.393
Sommes distribuables de l'exercice en cours		688.606	5,341.575	72,322.807
ACTIF NET		<u>3,664,514.506</u>	<u>3,751,818.741</u>	<u>4,153,591.919</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3,702,216.113</u>	<u>3,786,245.329</u>	<u>4,183,978.236</u>

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Etat de résultat
Arrêté au 31/03/2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille titres	PR1			
a- Dividendes	PR 1-a	0.000	0.000	49,338.199
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	13,660.741	14,038.356	56,788.984
c- Revenus des placements monétaires	PR 2-c	4,449.045	6,051.225	28,889.771
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>18,109.786</u>	<u>20,089.581</u>	<u>135,016.954</u>
- Charges de gestion des placements	CH 1	-11,086.919	-9,808.241	-44,214.461
- Revenus Nets des placements		<u>7,022.867</u>	<u>10,281.340</u>	<u>90,802.493</u>
- Autres produits		0.000	0.000	0.023
- Autres charges	CH 2	-6,338.289	-5,593.807	-24,209.611

RESULTAT D'EXPLOITATION	684.578	4,687.533	66,592.905
Régularisation du résultat d'exploitation	4.028	654.042	5,729.902
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	688.606	5,341.575	72,322.807
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-4.028	-654.042	-5,729.902
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-226,995.455	61,510.987	215,520.281
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	395.330	452.391	8,571.786
Frais de négociation	-354.064	-43.800	-701.265
Résultat non distribuable	-226,954.189	61,919.578	223,390.802
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-226,269.611	66,607.111	289,983.707
Etat de variation de l'actif net			
Arrêté au 31/03/2011			
Exprimé en Dinars Tunisiens			
	Période du	Période du	Période du
	01/01/2011 au	01/01/2010 au	01/01/2010 au
	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>	<u>-226,269.611</u>	<u>66,607.111</u>	<u>289,983.707</u>
a- Résultat d'exploitation	684.578	4,687.533	66,592.905
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	-226,995.455	61,510.987	215,520.281
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	395.330	452.391	8,571.786
d- Frais de négociation de titres	-354.064	-43.800	-701.265
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>-61,329.453</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-262,807.802</u>	<u>693,341.075</u>	<u>933,067.110</u>
a- Souscriptions			1,831,441.189
Capital	360,300.000	678,400.000	1,624,100.000
Régularisation des sommes non distribuables	24,984.807	54,184.566	177,152.585
Régularisation des sommes distribuables	7,213.449	12,926.184	30,188.604
b- Rachat			-898,374.079
Capital	-595,000.000	-47,500.000	-791,900.000
Régularisation des sommes non distribuables	-48,421.109	-3,763.412	-92,935.684
Régularisation des sommes distribuables	-11,884.949	-906.263	-13,538.395
VARIATION DE L'ACTIF NET	-489,077.413	759,948.186	1,161,721.364
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
a- en début de période	4,153,591.919	2,991,870.555	2,991,870.555
b- en fin de période	3,664,514.506	3,751,818.741	4,153,591.919
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>			
a- en début de période	36,314	27,992	27,992
b- en fin de période	33,967	34,301	36,314
VALEUR LIQUIDATIVE	107.884	109.379	114.379
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-23.03%	9.47%	10.39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE

Arrêtés au 31/03/2011

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

IV- Faits saillants du premier trimestre 2011

Les événements du mois de janvier 2011 ont engendré une chute des cours boursiers ce qui a engendré une dévalorisation du porte feuille titre.

Pour cela et dans le but de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et autres placements, le CMF a décidé de suspendre les opérations de souscriptions et rachats portant sur les OPCVM mixtes pendant les périodes du 14-01-2011 au 31-01-2011 et du 27-02-2011 au 07-03-2011.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		991,000.221	1,625,236.365	44.35%
ADWYA	5,324	12,342.004	30,799.340	0.84%
ARTES	1,000	12,100.000	10,491.000	0.29%
ATB	5,550	9,780.097	39,060.900	1.07%
ATB NS10	1,388	10,236.640	9,257.960	0.25%
ATL	33,900	82,272.105	169,161.000	4.62%
BH	1,500	16,270.698	31,774.500	0.87%
BIAT	2,141	91,807.754	129,952.277	3.55%
BT	21,800	103,424.372	240,628.400	6.57%
BTE (ADP)	4,000	91,793.339	116,800.000	3.19%
CARTHAGECEMENT	38,812	72,350.880	100,173.772	2.73%
ENNAKL	8,198	93,117.880	70,092.900	1.91%
MODERN LEASING	6,200	52,700.000	66,513.600	1.82%
MONOPRIX	4,950	73,283.134	177,338.700	4.84%

POULINA GP HOLD	785	4,670.750	6,044.500	0.16%
SALIM	1,159	17,385.000	31,304.590	0.85%
SFBT	8,225	47,585.775	91,782.775	2.50%
TAIR	37,899	76,650.520	74,282.040	2.03%
TLS	4,943	52,837.640	140,742.039	3.84%
TPR	1,248	4,524.487	6,312.384	0.17%
TUNIS RE	2,843	19,901.000	35,298.688	0.96%
UIB	2,500	45,966.146	47,425.000	1.29%
Droits		7,649.250	7,155.750	0.20%
DASFB11	8,225	7,649.250	7,155.750	0.20%
Titres OPCVM		159,267.462	161,947.800	4.42%
ALYSSA	1,575	159,267.462	161,947.800	4.42%
Obligations Privées		50,552.343	51,406.783	1.40%
BHSUB07	300	24,211.956	24,558.933	0.67%
TL2006-1	1,300	26,340.387	26,847.850	0.73%
Obligations BTA		989,693.000	1,013,733.329	27.66%
Ligne				
BTA022015	360	361,902.000	364,718.876	9.95%
BTA052022	50	48,860.000	51,347.781	1.40%
BTA072017	330	327,356.000	340,342.631	9.29%
BTA102013	250	251,575.000	257,324.041	7.02%
TOTAL		2,198,162.276	2,859,480.027	78.03%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% l'Actif Net
BTCT					
BTCT 050411 52S	23/03/2010	150	143,664.400	148,676.906	4.06%
BTCT 280212 52S	22/02/2011	250	238,967.152	239,835.218	6.54%
BTCT 280212 52S	08/03/2011	100	95,655.487	95,879.645	2.62%
Sous Total =			478,287.039	484,391.769	13.22%
Compte courant bancaire				148,790.614	
Total =				599,291.256	

Etats financiers arrêté au 31/03/2011

Exprimé en Dinars Tunisiens

PR 1 - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignation	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0.000	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenu des obligations et valeurs assimilées	13,660.741	14,038.356
Revenu des obligations Etat	13,053.699	13,053.697
Revenu des obligations privées	607.042	984.659
TOTAL	13,660.741	14,038.356

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignation	Période du 01/01/2011 au	Période du 01/01/2010 au

	31/03/2011	31/03/2010
- Intérêts des bons de trésor	4,449.045	6,051.225
Total placements monétaires	4,449.045	6,051.225

Etats financiers arrêté au 31/03/2011

Exprimé en Dinars Tunisiens

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2010</u>	<u>4,081,249.719</u>	<u>4,081,249.719</u>
- <u>Souscriptions de la période</u>	<u>360,300.000</u>	<u>360,300.000</u>
- <u>Rachats de la période</u>	<u>-595,000.000</u>	<u>-595,000.000</u>
- <u>Autres mouvements</u>	<u>-250,390.491</u>	<u>-182,035.213</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-226,954.189	-226,954.189
- Régularisation sommes non distribuables	-23,436.302	-23,436.302
- Sommes distribuables de la période		68,355.278
Montant fin de période au 31/03/2010	3,596,159.228	3,664,514.506

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2010</u>	
* Montant	3,631,400.000
* Nombre de titres en circulation	36,314
* Nombre d'actionnaires	119
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	360,300.000
* Nombre de titres émis	3,603
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	595,000.000
* Nombre de titres rachetés	5,950
<u>Capital au 31/03/2011</u>	
* Volume	3,396,700.000
* Nombre de titres en circulation	33,967
* Nombre d'actionnaires	152

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**Etats financiers arrêté au 31/03/2011****Exprimé en Dinars Tunisiens****Notes sur les autres actifs et les autres passifs**

-	Libelle	31/03/2011
-	AC 4 Autres Actifs	0.000
-	RaS sur BTA	0.000
-	PA 1 Opérateurs créditeurs	17,584.529
-	Frais du Gestionnaire	4,127.139
-	Frais du Dépositaire	1,429.498
-	Frais du Distributeur	12,027.892
-	PA 2 Créditeurs divers	20,117.078
-	Etat retenue à la source	0.000
-	Redevance CMF	310.470
-	Charges à payer sur exercice antérieur	14,426.915
-	Charges et produit en attente de régul.	0.000
-	Budget des charges à payer sur exercice en cours	5,379.693
-	Charges à payer sur l'exercice 2011	21,918.488
-	Jetons de présence 2010	12,000.000
-	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.800
-	Frais Assemblée	2,475.407
-	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
-	Taxe revenant aux collectivités locales	68.881
-	Ajustement des Charges Budgétisées sur Ex. Antérieur	

Notes sur les charges de gestion

-	Libelle	31/03/2011
-	CH 1 Charges de gestion des placements	11,086.919
-	Rémunération du Gestionnaire	4,127.139
-	Rémunération du Dépositaire	695.986
-	Rémunération du Distributeur	6,263.794
-	CH 2 Autres charges	6,338.289
-	Redevance CMF	917.146
-	Services bancaires et assimilés	16.584
-	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
-	Abonnement des charges budgétisées	5,404.559

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 31 Mars 2011. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 31 Mars 2011 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet Jelil Bouraoui & Co

Bilan arrêté au 31 Mars 2011
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
ACTIF				
Portefeuille-titres	AC 1	<u>1,567,267</u>	<u>1,627,350</u>	<u>1,673,622</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		582,899	646,820	671,448
Obligations et valeurs assimilées		884,834	980,530	893,237
Autres valeurs		99,534	0	108,937
Placements monétaires et disponibilités		<u>600,795</u>	<u>568,444</u>	<u>588,395</u>
Placements monétaires	AC 1	292,704	311,172	207,234
Disponibilités		308,091	257,272	381,161
TOTAL ACTIF		<u>2,168,061</u>	<u>2,195,794</u>	<u>2,262,017</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	PA 1	6,897	6,384	5,134
Créditeurs divers	PA 2	21,262	20,643	19,350
TOTAL PASSIF		<u>28,159</u>	<u>27,027</u>	<u>24,484</u>
Capital	CP 1	<u>2,106,063</u>	<u>2,127,358</u>	<u>2,204,790</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,147,400</u>	<u>2,128,600</u>	<u>2,158,400</u>
Capital en début de période		2,158,400	2,834,700	2,834,700
Emission en nominal		0	57,400	93,700
Rachat en nominal		-11,000	-763,500	-770,000
Sommes non distribuables		<u>-41,337</u>	<u>-1,243</u>	<u>46,390</u>

Sommes non distribuables exercices antérieurs	46,390	-20,110	-20,110
Sommes non distribuables exercice en cours	-87,727	18,867	66,500
Sommes distribuables	33,840	41,409	32,744
Sommes distribuables des exercices antérieurs	32,577	35,987	14
Sommes distribuables de l'exercice en cours	1,263	5,422	32,730
ACTIF NET	2,139,902	2,168,767	2,237,534
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	2,168,061	2,195,794	2,262,017

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Etat de résultat arrêté au 31/03/2011
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/01/2011 31/03/2011	Période 01/01/2010 31/03/2010	Période 01/01/2010 31/12/2010
a-Dividendes	PR 1	0	0	22,224
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	9,896	10,150	41,907
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	1,977	9,448	15,936
Total des revenus de placements		11,872	19,598	80,067
Charges de gestion des placements	CH 1	<4,789>	<6,384>	<21,494>
Revenus Nets des placements		7,083	13,214	58,574
Autres charges	CH 2	<5,818>	<6,040>	<24,475>
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,265	7,174	34,099
Régularisation du résultat d'exploitation		<2>	<1,751>	<1,369>
SOMMES DISTIBUABLES DE LA PERIODE		1,263	5,422	32,730
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2	1,751	1,369
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<87,734>	15,703	35,356
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		<1>	3,725	30,773
Frais de négociation		-	-	<200>
Résultat non distribuable		<87,735>	19,428	65,929
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<86,469>	26,602	100,028

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat de variation de l'actif net
Arrêté le 31/03/2011
(En Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
AN 1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<86,469>	26,602	100,028
Résultat d'exploitation	1,265	7,174	34,099
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<87,734>	15,703	35,356
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<1>	3,725	30,773
Frais de négociation de titres	0	-	<200>
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	<35,973>
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<11,162>	<720,349>	<689,036>
a- Souscriptions	0	58,729	96,806
- Capital	0	57,400	93,700
- Régularisation des sommes non distribuables	0	232	1,529
- Régularisation des sommes capitalisables	0	1,096	1,578
b- Rachat	<11,162>	<779,078>	<785,842>
- Capital	<11,000>	<763,500>	<770,000>
- Régularisation des sommes non distribuables	7	<793>	<958>
- Régularisation des sommes capitalisables	<169>	<14,785>	<14,884>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<97,631>	<693,748>	<624,981>
ACTIF NET			
En début de période	2,237,534	2,862,515	2,862,515
En fin de période	2,139,902	2,168,767	2,237,534
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	21,584	28,347	28,347
En fin de période	21,474	21,286	21,584
VALEUR LIQUIDATIVE	99.650	101.887	103.666
TAUX DE RENDEMENT	-15.71%	3.64%	4.33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêtés au 31/03/2011

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III- Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>373,704.988</u>	<u>579,353.567</u>	<u>27.07%</u>
ADWYA	11,000	25,500.008	63,635.000	2.97%
ATB	4,640	16,775.257	32,656.320	1.53%
ATB NS10	1,160	8,555.000	7,737.200	0.36%
ATL	10,058	21,983.477	50,189.420	2.35%
BH	1,198	24,794.000	25,377.234	1.19%
BIAT	700	27,634.133	42,487.900	1.99%
BT	5,250	34,870.000	57,949.500	2.71%
BTE (ADP)	1,000	29,004.700	29,200.000	1.36%
CARTHAGECEMENT	1,474	2,746.290	3,804.394	0.18%
ENNAKL	825	8,827.500	7,053.750	0.33%
MAG GEN	418	17,551.600	48,603.786	2.27%
MODERN LEASING	1,549	13,166.500	16,617.672	0.78%
MONOPRIX	750	10,740.000	26,869.500	1.26%
POULINA GP HOLD	2,585	15,380.750	19,904.500	0.93%
SALIM	580	8,700.000	15,665.800	0.73%
SFBT	4,075	50,177.467	45,472.925	2.12%
STB	800	10,400.000	7,760.000	0.36%
TLS	1,600	23,592.259	45,556.800	2.13%
TPR	3,119	12,026.846	15,775.902	0.74%
TUNIS RE	654	4,578.000	8,120.064	0.38%
UIB	470	6,701.201	8,915.900	0.42%
<u>Droits</u>		<u>3,789.750</u>	<u>3,545.250</u>	<u>0.17%</u>
DASFB11	4,075	3,789.750	3,545.250	0.17%

OPCVM		99,046.013	99,533.632	4.65%
ALYSSA	968	99,046.013	99,533.632	4.65%
Obligations Privées		611,072.159	627,510.098	29.32%
ATBSUB09 LIGA1	1,000	100,000.000	103,487.809	4.84%
ATL2009/3	1,000	80,000.000	80,826.740	3.78%
BHSUB07	200	16,141.304	16,372.622	0.77%
BNASUB09	2,000	186,660.000	194,591.158	9.09%
BTK09 CAT(A)	1,000	85,714.000	86,035.659	4.02%
SIHM 2008	1,000	100,000.000	102,819.507	4.80%
TL2006-1	2,100	42,556.855	43,376.603	2.03%
Obligations BTA		251,575.000	257,324.041	12.03%
Ligne				
BTA102013	250	251,575.000	257,324.041	12.03%
TOTAL		1,339,187.910	1,567,266.588	73.24%

AC 1 : Note sur les placement monétaires

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 31/03/2011

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% l'Actif Net	
BTCT					
Ligne					
	Date d'Acqui.				
BTCT 050411 52S	23/03/2010	5	4,788.813	4,955.896	0.23%
BTCT 280212 52S	22/02/2011	200	191,173.722	191,868.176	8.97%
BTCT 280212 52S	08/03/2011	100	95,655.487	95,879.645	4.48%
Total placements monétaires		291,618.022	292,703.717	13.68%	

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 31/03/2011

Désignation	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0.000	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	9,895.701	10,149.836
Revenus des obligations Etat	3,008.219	3,008.219
Revenus des obligations privées	6,887.482	7,141.617
TOTAL	9,895.701	10,149.836

PR 2 : Note sur les revenus des placements

Arrêté le 31/03/2011

Désignation	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010
- Intérêts des bons de trésor	1,976.696	6,877.296
Intérêts sur les avoirs bancaires	0.000	2,570.652
Total placements monétaires	1,976.696	9,447.948

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

Arrêté le 31/03/2011

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
Capital début de période au 31/12/2010	<u>2,204,789.908</u>	<u>2,204,789.908</u>
- Souscriptions de la période	- <u>0.000</u>	- <u>0.000</u>
- Rachats de la période	- <u>-11,000.000</u>	- <u>-11,000.000</u>
- Autres mouvements	- <u>-87,727.382</u>	- <u>-53,887.480</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-87,734.516	-87,734.516
- Régularisation sommes non distribuables	7.134	7.134
- Sommes distribuables de la période		33,839.902
Montant fin de période au 31/03/2010	<u>2,106,062.526</u>	<u>2,139,902.428</u>

CP 2 : Note sur le capital

Arrêté le 31/03/2011

Capital au 31/12/2010	
* Montant	2,158,400.000
* Nombre de titres en circulation	21,584
* Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions Réalisées	
* Volume	0.000
* Nombre de titres émis	0
Rachats Effectués	
* Volume	11,000.000
* Nombre de titres rachetés	110
Capital au 31/03/2011	
* Volume	2,147,400.000
* Nombre de titres en circulation	21,474
* Nombre d'actionnaires	18

Notes sur le passif et autres actifs

	Libelle	31/03/2011
-	<u>AC 2</u>	
	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>0.000</u>
-	Dividendes à recevoir	0.000
-	Intérêts à recevoir	1,875.288
-	Obligations amorties EO BATAM	80,000.000
-	DE sur obligations amorties EO BATAM	-81,875.288
-	<u>AC 3</u>	
	<u>Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
-	RaS sur BTA	0.000
-	<u>PA 1</u>	
	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>6,897.197</u>
-	Frais du Gestionnaire	718.344
-	Frais du Dépositaire	1,102.537
-	Frais de Distributeur	5,076.316
-	<u>PA 2</u>	
	<u>Créditeurs divers</u>	<u>21,261.626</u>
-	Etat retenue à la source	0.000
-	Redevance CMF	181.309
-	Charges à payer sur exercices antérieurs	15,831.140
-	Charges et produits en attente de régul.	0.000
-	Budget des charges à payer sur exercice en cours	5,249.177
-	<u>PA 2-1</u>	
	<u>Budget des charges à payer ex. en cours</u>	<u>5,249.177</u>
-	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	5,272.146
-	Charges payées sur exercice en cours	-22.969
-	<u>Charges à payer sur l'exercice 2011</u>	<u>21,381.483</u>
-	Jetons de présence	11,250.000
-	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.200
-	Frais Assemblée	2,395.167
-	Frais de publication au bulletin CMF	732.640
-	Taxe revenant aux collectivités locales	282.476
-	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	

Notes sur les charges et produits de gestion

	Libelle	31/03/2011
-	<u>CH 1</u>	
	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4,788.937</u>
-	Rémunération du Gestionnaire	718.344
-	Rémunération du Dépositaire	532.103
-	Rémunération du Distributeur	3,538.490
-	<u>CH 2</u>	
	<u>Autres charges</u>	<u>5,818.108</u>
-	Redevance CMF	532.103
-	Services bancaires et assimilés	13.859
-	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
-	Dotations aux Charges Budgetisées	0.000
-	Abonnement des Charges Budgetisées	5,272.146
-	<u>PR 3</u>	
	<u>Autres Produits</u>	<u>0.000</u>
-	Autres produits	0.000

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 5 Mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtés au 31 Mars 2011 qui font apparaître un actif net de 3 047 885 D pour un capital social de 3 087 600 D et une valeur liquidative égale à 98d,713 par action. Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31 Mars 2011 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ci-jointe, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 31 Mars 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Dhia BOUZAYEN

BILAN
Arrêté le 31/03/2011(en DT)

ACTIF	Note	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>2,352,673.729</u>	<u>1,771,988.089</u>	<u>2,507,000.296</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2,352,673.729	1,771,988.089	2,507,000.296
Autres valeurs		0.000	0.000	0.000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>734,691.124</u>	<u>773,513.160</u>	<u>982,365.313</u>
Placements monétaires	AC1	424,919.193	737,199.798	349,916.121
Disponibilités		309,771.931	36,313.362	632,449.192
Créances d'exploitation	AC2	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000	0.000
Autres actifs		<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Autres actifs		0.000	0.000	0.000
TOTAL ACTIF		<u>3,087,364.853</u>	<u>2,545,501.249</u>	<u>3,489,365.609</u>
PASSIF		31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
Opérateurs créditeurs	PA 1	18,071.050	8,018.175	11,664.613
Créditeurs divers	PA 2	21,409.172	23,554.474	22,714.981
TOTAL PASSIF		<u>39,480.222</u>	<u>31,572.649</u>	<u>34,379.594</u>
Capital	CP1	<u>3,057,856.766</u>	<u>2,523,627.962</u>	<u>3,451,385.958</u>
Capital en nominal	CP2	<u>3,087,600.000</u>	<u>2,412,100.000</u>	<u>3,118,900.000</u>
Capital en début de période		3,118,900.000	2,120,600.000	2,120,600.000
Emission en nominal		724,800.000	738,700.000	2,222,200.000

Rachat en nominal	-756,100.000	-447,200.000	-1,223,900.000
Sommes non distribuables	<u>-29,743.234</u>	<u>111,527.962</u>	<u>332,485.958</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs	332,485.958	-8,620.992	-8,620.992
Sommes non distribuables exercice en cours	-362,229.192	120,148.954	341,106.950
Sommes distribuables	<u>-9,972.135</u>	<u>-9,699.362</u>	<u>3,600.057</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs	3,563.928	831.072	14.167
Sommes distribuables de l'exercice en cours	-13,536.063	-10,530.434	3,585.890
ACTIF NET	3,047,884.631	2,513,928.600	3,454,986.015
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	3,087,364.853	2,545,501.249	3,489,365.609

Etat de résultat
Arrêté le 31/03/2011(en DT)

	Note	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
a- Dividendes	PR1	0.000	0.000	46,153.395
b- Revenus des placements monétaires	PR2	3,244.244	4,344.604	20,637.987
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		3,244.244	4,344.604	66,791.382
- Charges de gestion des placements	CH1	-10,769.580	-8,018.175	-39,433.803
- Revenus Nets des placements		-7,525.336	-3,673.571	27,357.579
- Autres produits	PR3	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH2	-6,061.578	-6,038.560	-26,075.615
RESULTAT D'EXPLOITATION		-13,586.914	-9,712.131	1,281.964
Régularisation du résultat d'exploitation		50.851	-818.303	2,303.926
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		-13,536.063	-10,530.434	3,585.890
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-50.851	818.303	-2,303.926
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-350,063.887	88,284.168	198,965.770
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0.000	20,123.554	44,379.268
Frais de négociation		-693.499	-102.969	-2,003.430
Résultat non distribuable		-350,757.386	108,304.753	241,341.608
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-364,344.300	98,592.622	242,623.572

Etat de variation de l'actif net
Arrêté le 31/03/2011(en DT)

	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
AN 1 -VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>-364,344.300</u>	<u>98,592.622</u>	<u>242,623.572</u>
a- Résultat d'exploitation	-13,586.914	-9,712.131	1,281.964
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	-350,063.887	88,284.168	198,965.770
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	0.000	20,123.554	44,379.268
d- Frais de négociation de titres	-693.499	-102.969	-2,003.430
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>-804.610</u>

AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-42,757.084	302,626.334	1,100,457.409
a- Souscriptions	738,182.209	765,838.862	2,434,841.516
Capital	724,800.000	738,700.000	2,222,200.000
Régularisation des sommes non distribuables	14,362.460	28,180.851	207,675.362
Régularisation des sommes distribuables	-980.251	-1,041.989	4,966.154
b- Rachat	-780,939.293	-463,212.528	-1,334,384.107
Capital	-756,100.000	-447,200.000	-1,223,900.000
Régularisation des sommes non distribuables	-25,834.266	-16,336.650	-107,910.020
Régularisation des sommes distribuables	994.973	324.122	-2,574.087
VARIATION DE L'ACTIF NET	-407,101.384	401,218.956	1,342,276.371
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>	0.000	0.000	0.000
a- en début de période	3,454,986.015	2,112,709.644	2,112,709.644
b- en fin de période	3,047,884.631	2,513,928.600	3,454,986.015
AN 5 - <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- en début de période	31,189	21,206	21,206
b- en fin de période	30,876	24,121	31,189
VALEUR LIQUIDATIVE	98.713	104.221	110.775
AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	-44.16%	18.70%	11.22%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêtés au 31/03/2011

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value

réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III- Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC1 : Note sur le portefeuille titres Arrêté le 31/03/2011(en DT)

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	-	1,542,282.670	2,345,570.179	76.96%
ADWYA	6,056	14,038.912	35,033.960	1.15%
ARTES	13,760	175,710.800	144,356.160	4.74%
ATB	10,339	15,219.804	72,765.882	2.39%
ATB NS10	2,584	19,057.000	17,235.280	0.57%
ATL	23,990	60,406.758	119,710.100	3.93%
ATTIJARI BANK	6,938	78,426.449	127,902.030	4.20%
BH	3,000	38,367.137	63,549.000	2.09%
BIAT	2,838	145,458.043	172,258.086	5.65%
BT	19,560	110,281.612	215,903.280	7.08%
BTE (ADP)	4,100	90,946.868	119,720.000	3.93%
C I L	1,600	13,399.166	39,348.800	1.29%
CARTHAGECEMENT	19,406	36,175.440	50,086.886	1.64%
ENNAKL	12,301	137,038.700	105,173.550	3.45%
ICF	360	23,569.400	17,100.000	0.56%
MAG GEN	1,520	49,164.730	176,741.040	5.80%
MODERN LEASING	4,650	39,525.000	49,885.200	1.64%
MONOPRIX	6,000	118,273.104	214,956.000	7.05%
POULINA GP HOLD	1,786	10,626.700	13,752.200	0.45%
SALIM	1,044	15,660.000	28,198.440	0.93%
SFBT	8,165	47,426.292	91,113.235	2.99%
SIMPAR	784	8,443.690	30,576.000	1.00%
SIMPARNG10	112	5,723.200	4,142.880	0.14%
STB	651	6,771.160	6,314.700	0.21%
TAIR	39,984	80,159.760	78,368.640	2.57%
TLS	4,728	49,864.256	134,620.344	4.42%
TPR	4,393	16,269.622	22,219.794	0.73%
TUNIS RE	427	2,989.000	5,301.632	0.17%
UIB	6,000	112,330.499	113,820.000	3.73%
WIFAK	3,284	20,959.568	75,417.060	2.47%
Droits	-	7,593.450	7,103.550	0.23%
DASFB11	8,165	7,593.450	7,103.550	0.23%
TOTAL		1,549,876.120	2,352,673.729	77.19%

AC1 : Note sur les placements monétaires

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Arrêté le 31/03/2011(en DT)

Désignation	Date d'Acqui.	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% l'Actif Net
BTCT					
BTCT 050411 52S	23/03/2010	90	86,189.972	89,204.330	2.93%
BTCT 280212 52S	22/02/2010	250	238,967.152	239,835.218	7.87%
BTCT 280212 52S	08/03/2011	100	95,655.487	95,879.645	3.15%
TOTAL			420,812.611	424,919.193	13.94%

PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres

Arrêté le 31/03/2011(en DT)

Désignation	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
TOTAL	0.000	0.000

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Arrêté le 31/03/2011(en DT)

Désignation	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010
Intérêts des bons de trésor	3,244.244	4,344.604
Total placements monétaires	3,244.244	4,344.604

Notes sur les charges et produits de gestion

Arrêté le 31/03/2011(en DT)

Libelle	31/03/2011
<u>CH1 Charges de gestion des placements</u>	<u>10,769.580</u>
Rémunération du Gestionnaire	3,077.025
Rémunération du Dépositaire	769.256
Rémunération du Distributeur	6,923.299
<u>CH2 Autres charges</u>	<u>6,061.578</u>
Redevance CMF	769.256
Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
Services bancaires et assimilés	30.872
Abonnement des charges budgétisées	5,261.450

CP1 : Mouvement sur le capital et l'actif net

Arrêté le 31/03/2011(en DT)

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2010</u>	<u>3,451,385.958</u>	<u>3,451,385.958</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>724,800.000</u>	<u>724,800.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-756,100.000</u>	<u>-756,100.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-362,229.192</u>	<u>-372,201.327</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-350,757.386	-350,757.386
- Régularisation sommes non distribuables	-11,471.806	-11,471.806
- Sommes distribuables de la période		-9,972.135
Montant fin de période au 31/03/2010	3,057,856.766	3,047,884.631

CP2 : Note sur le capital
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2011(en DT)

<u>Capital au 31/12/2010</u>	
* Montant	3,118,900.000
* Nombre de titres en circulation	31,189
* Nombre d'actionnaires	46
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	724,800.000
* Nombre de titres émis	7,248
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	756,100.000
* Nombre de titres rachetés	7,561
<u>Capital au 31/03/2011</u>	
* Volume	3,087,600.000
* Nombre de titres en circulation	30,876
* Nombre d'actionnaires	89

Notes sur le passif et autres actifs
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/03/2011(en DT)

-	Libelle	31/03/2011
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>18,071.050</u>
-	Frais du Gestionnaire	3,077.025
-	Frais du Dépositaire	1,602.447
-	Frais du Distributeur	13,391.578
PA 2	<u>Créditeurs divers</u>	<u>21,409.172</u>
-	Etat retenue à la source	336.000
-	Redevance CMF	260.357
-	Charges à payer ex. ant.	15,568.361
-	Charges et produit en attente de régul.	0.000
-	Budget des charges à payer ex. en cours	5,244.454
-	<u>Charges à payer sur l'exercice 2011</u>	<u>21,338.102</u>
-	Jetons de présence 2010	11,250.000
-	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6,721.800
-	Frais Assemblée	2,447.907
-	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
-	Taxe revenant aux collectivités locales	265.995
-	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	

MILLENIAM OBLIGATAIRE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société *Milleniam Obligataire SICAV* au 31 mars 2011, qui font apparaître un actif net de 16.832.213 pour un capital de 16.105.411 Dinars et une valeur liquidative égale à 106,774 Dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois, nous vous informons que le total des dépôts à terme, des dépôts à vue et des disponibilités de *Milleniam Obligataire SICAV*, s'élèvent au 31 mars 2011 à 3.527.748 dinars, soit 20,91% de son actif. En application des dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, le maximum toléré est de 20% de l'actif.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Lamjed Ben Mbarek

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV**BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2011**

(Unité : en D.T.)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>AU</u> <u>31/03/2011</u>	<u>AU</u> <u>31/03/2010</u>	<u>AU</u> <u>31/12/2010</u>
AC 1 - Portefeuille-titres	4.1.1	12 835 490	13 413 771	13 127 343
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		460 643	912 572	468 884
b - Obligations et valeurs assimilées		12 374 847	12 501 199	12 658 458
c - Autres valeurs				
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.1.2	4 027 218	5 516 746	2 155 728
a - Placements monétaires		2 900 425	3 979 607	1 637 661
b - Disponibilités		1 126 793	1 537 139	518 067
AC 3 - Créances d'exploitation		1 801	3 239	3 536
a - Dividendes et intérêts à recevoir		1 801	3 239	3 536
b - titres de créance échus		0	0	0
AC 4 - Autres actifs		3 153	5 211	6 233
a - Débiteurs divers		3 153	5 211	6 232,521
c - Immobilisations nettes		0	0	0
TOTAL ACTIF		16 867 661	18 938 967	15 292 839
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		34 093	37 208	33 465
PA 2 - Autres créditeurs divers		1 354	1 651	1 329
TOTAL PASSIF		35 448	38 859	34 794
<u>ACTIF NET</u>	4.1.3	16 832 213	18 900 108	15 258 045
CP 1 - Capital		16 105 411	18 041 953	14 720 753
CP 2 - Sommes distribuables		726 803	858 155	537 292
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		588 351	698 532	549
b - Sommes distribuables de l'exercice		138 451	159 623	536 743
ACTIF NET		16 832 213	18 900 108	15 258 045
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 867 661	18 938 967	15 292 839

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2011

(Unité : en D.T.)

		Période du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 Au 31/03/2010	Période du 01/01/2010 Au 31/12/2010
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	141 502	154 927	708 363
a - Dividende		0	0	30 104
b - Revenus des obligations et autres valeurs		141 502	154 927	678 259
c - Revenus des autres valeurs		0	0	1
PR 2 - Revenus des placements monétaires		15 915	43 324	113 120
a - Revenus des bons de trésor		0	6 608	10 977
b - Revenus des billets de trésorerie		0	0	0
c - Revenus des certificats de dépôt		433	0	18 201
d - Interets sur comptes courants		0	3 571	17 283
e - Revenu des autres placements monétaires		15 481	33 145	66 659
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		157 417	198 251	821 483
CH 1 - Charges de gestion des placements		-22 162	-27 292	-111 806
REVENU NET DES PLACEMENTS		135 255	170 959	709 677
CH 2 Autres charges		-7 734	-8 803	-35 889
RESULTAT D'EXPLOITATION		127 521	162 156	673 788
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		10 930	-2 533	-137 044
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		138 451	159 623	536 743
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-10 930	2 533	137 044
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		-13 072	4 980	2 994
Variation des plus (ou moins) valeurs potent./titres		105 252	61 270	61 312
Var. plus (ou moins) valeurs réalisées/ces de titres		-118 281	-54 733	-50 143
Frais de négociation		-44	-1 557	-8 175
RESULTAT NET DE LA PERIODE		114 449	167 136	676 782

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2011

(Unité : en D.T.)

	Période du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 Au 31/03/2010	Période du 01/01/2010 Au 31/12/2010
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	114 449	167 136	676 782
a - Résultat d'exploitation	127 521	162 156	673 788
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potent./titres	105 252	61 270	61 312
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées/cession de titres	-118 281	-54 733	-50 143
d - Frais de négociation de titres	-44	-1 557	-8 175
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	0	-730 927
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 459 719	-871 494	-4 292 276
a - Souscriptions	7 490 983	9 976 499	69 925 069

- Capital	7 038 700	9 351 900	67 202 600
- Régularisation des sommes non distribuables	152 905	579 985	1 445 435
- Régularisation des sommes distribuables	299 378	44 614	1 277 034
- Droits d'entrée	0	0	0
b - Rachats	-6 031 264	-10 847 993	-74 217 344
- Capital	-5 670 600	-10 170 200	-71 269 600
- Régularisation des sommes non distribuables	-123 276	-630 646	-1 534 215
- Régularisation des sommes distribuables	-237 389	-47 146	-1 413 530
- Droits de sortie	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 574 168	-704 358	-4 346 421
AN 4 - ACTIF NET			
a - en début de période	15 258 044	19 604 464	19 604 464
b - en fin de période	16 832 212	18 900 106	15 258 044
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS			
a - en début de période	143 963	184 633	184 633
b - en fin de période	157 644	176 450	143 963
VALEUR LIQUIDATIVE	106,774	107,113	105,986

Notes aux Etats Financiers

1. PRESENTATION DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n° 88-92 du 2 aout 1988 telle que modifié par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992, la loi n° 95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

La gestion du portefeuille titres de la **Millenium Obligataire SICAV** est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la **Millenium Obligataire SICAV**, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

✓ De 0 à 10 millions de dinars	: 0,1% de l'actif net avec minimum de 6 000 DT
✓ De 10 millions à 20 millions de dinars	: 0,08% de l'actif net
✓ Au-delà de 20 millions de dinars	: 0,06% de l'actif net

2. Référentiel comptable

Les états financiers Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 mars 2011 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999..

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société **Millenium Obligataire SICAV** et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents

Les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus au moins valus potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours moyen en bourse à la date du 31/03/2011.

3.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/03/2011 ou par rapport à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale- intérêts précomptés non échus).

3.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

4.1. Note explicatives du bilan

4-1.1 Portefeuille Titres :

Le portefeuille-titres est arrêté au 31 mars 2011 à 12 835 489,697 dinars, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE				
EO ATL 2007/1	50	2001,000	2061,144	0,01%
EO ATL 2008/1	100	6000,600	6261,967	0,04%
EO BTE 2009	100	9 000,000	9 205,051	0,05%
EO BTE 2009	4900	436 590,000	446 859,881	2,65%
EO BTE 2009	100	9 000,000	9 205,052	0,05%
EO CIL 2009/1	1600	128 000,000	131 934,685	0,78%
EO CIL 2010/1	4600	460 000,000	472 968,219	2,80%
EO CIL 2010/2	5000	500 000,000	508 776,712	3,02%
EO HL 2008/1	5000	300 000,000	314 699,836	1,87%
EO HL 2009/1	3000	240 000,000	247 524,990	1,47%
EO MEUBLATEX 2010-B	1500	150 000,000	156 036,165	0,93%
EO PANOBOIS 2007-C	500	50 000,000	52 535,890	0,31%
EO TL 2006-1	100	2 000,000	2 039,036	0,01%
EO TL 2007-2 F	300	12 120,000	12 192,709	0,07%
EO TL 2007-2 F	300	12 120,000	12 192,709	0,07%
EO TL 2008-1	200	12 001,200	12 471,048	0,07%
EO TL 2008-1	100	6 000,600	6 235,474	0,04%
EO TL SUB 2009	4150	332 000,000	339 729,324	2,01%
EO TL SUB 2009	100	8 000,000	8 186,249	0,05%
EO TL SUB 2009	100	8 000,000	8 186,249	0,05%
EO UIB 2009/1	100	9 500,000	9 814,266	0,06%
EO UIB 2009/1	870	82 650,000	85 384,108	0,51%
EO UIB 2009/1	1000	95 000,000	98 142,652	0,58%
EO UIB 2009/1	100	9 500,000	9 814,266	0,06%
ES ATL 2008	10000	1 000 000,000	1 034 060,274	6,13%
ES CIL 2008	3000	300 000,000	303 670,685	1,80%
ES TL 2007	2000	80 800,000	83 502,803	0,50%
ES TL 2007	200	8 001,600	8 300,527	0,05%
ES TL 2007	5000	200 000,000	207 487,123	1,23%

TOTAL		4 468 285,000	4 599 479,094	27,27%
DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	% actif
BTA				
B0316	100	103 530,000	102 769,471	0,61%
B0319	300	306 540,000	306 581,035	1,82%
B0319	210	214 788,000	214 793,657	1,27%
B0319	100	104 330,000	103 726,009	0,61%
B0319	290	295 887,000	295 974,452	1,75%
B0319	300	306 690,000	306 714,558	1,82%
B0319	300	306 390,000	306 447,513	1,82%
B0319	300	306 240,000	306 313,990	1,82%
B0319	100	104 030,000	103 485,395	0,61%
B0319	500	521 500,000	518 419,632	3,07%
B0717	1500	1 650 000,000	1 691 983,365	10,03%
B0717	500	557 500,000	564 969,567	3,35%
BTA-6.00%MARS12	216	218 592,000	218 225,876	1,29%
BTA-6.90% MAI22	352	380 160,000	395 922,523	2,35%
BTA-7.00%FEV15	235	241 298,000	239 846,985	1,42%
BTA-7.00%FEV15	40	43 120,000	42 340,267	0,25%
BTA-7.00%FEV15	20	21 300,000	21 197,970	0,13%
BTA-7.00%FEV15	286	288 860,000	289 356,465	1,72%
BTA-7.00%FEV15	59	63 130,000	62 652,504	0,37%
BTA-7.00%FEV15	185	200 725,000	197 771,489	1,17%
BTA-7.00%FEV15	24	25 800,000	25 355,225	0,15%
BTA-7.00%FEV15	81	89 100,000	87 265,455	0,52%
BTA-7.00%FEV15	19	20 900,000	20 470,327	0,12%
BTA-7.50%AVRIL14	100	107 500,000	112 289,429	0,67%
BTA-7.50%AVRIL14	54	58 050,000	60 636,291	0,36%
BTA-8.25%JUIL14	12	13 140,000	13 394,891	0,08%
BTA-8.25%JUIL14	30	32 850,000	33 671,853	0,20%
BTA-8.25%JUIL14	10	11 030,000	11 255,105	0,07%
BTA-8.25%JUIL14	20	22 000,000	22 466,064	0,13%
TOTAL		6 614 980,000	6 676 297,363	39,58%
BTZ				
BTZC01 11-10-16	100	55 030,000	71 108,000	0,42%
BTZC02 11-10-16	100	54 780,000	70 947,000	0,42%
BTZC03 11-10-16	100	54 530,000	70 787,000	0,42%
BTZC04 11-10-16	400	217 120,000	282 504,000	1,67%
TOTAL		381 460,000	495 346,000	2,94%
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		12 064 725,000	12 374 846,657	73,36%
TITRES OPCVM		407 631,989	460 643,040	2,73%
FCP PROPARCO	200	200 000,000	245 795,600	1,46%
SICAV ENTREPRISE	2033	207 631,989	214 847,440	1,27%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		12 472 356,989	12 835 489,697	76,10%

4-1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique est arrêté au 31 mars 2011 à 4 027 218 dinars reparté comme suit :

DÉSIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% actif
PLACEMENTS MONÉTAIRES				
Placements		2 879 036	2 900 425	17,20%
BIAT 12/04/2011	1	499 036	499 469	2,96%
CP BIAT 07-06-2011	20	20 000	20 022	0,12%

CP BIAT 15-06-2011	200	200 000	200 149	1,19%
CP BIAT 16-05-2011	10	10 000	10 019	0,06%
CP BIAT 18-06-2011	100	100 000	100 061	0,59%
CP BIAT 24-11-2012	100	100 000	100 350	0,59%
CP BIAT 25-04-2011	700	700 000	702 025	4,16%
CP BIAT 25-06-2011	150	150 000	150 046	0,89%
CT BIAT 03-12-2012	100	100 000	101 433	0,60%
CT BIAT 09-10-2012	100	100 000	101 972	0,60%
CT BIAT 14-11-2012	100	100 000	101 641	0,60%
CT BIAT 17-12-2012	300	300 000	303 935	1,80%
CT BIAT 23-10-2012-1	500	500 000	509 303	3,02%
TOTAL PLACEMENTS MONÉTAIRES		2 879 036	2 900 425	17,20%
- DISPONIBILITES		1 126 793	1 126 793	6,68%
TOTAL GÉNÉRAL		4 005 828	4 027 218	23,88%

4-1.3. Capital Social

Les mouvements sur le capital de *Millenium Obligataire SICAV* s'analysent comme suit:

Capital au 31 décembre 2010

Montant (en nominal)	14 396 300
Nombre de titres	143 963
Nombre d'actionnaires	747

Souscriptions réalisées

Montant	7 038 700
Nombre de titres émis	70 387
Nombre d'actionnaires nouveaux	116

Rachat effectués

Montant (en nominal)	5 670 600
Nombre de titres rachetés	56 706
Nombre d'actionnaires sortant	148

Capital au 31 mars 2011

Montant (en nominal)	15 764 400
Nombre de titres	157 644
Nombre d'actionnaires	715
Nombre de titres au 31 mars 2011	157 644
Valeur liquidative au 31 mars 2011	106,774
Capital social	16 832 213

4.2. Note explicatives Etat de résultat

4-2.1. Revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 mars 2011, 141 502 dinars détaillés comme suit :

	Du 01/01/11 Au 31/03/11	Du 01/01/10 Au 31/03/10
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	141 502	154 927
Revenus des placements et autres valeurs	0	0
Revenus des titres OPCVM	0	0
	141 502	154 927

STRATEGIE ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2011.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 mars 2011, font apparaître un total actif de 14 836 155 DT, un actif net de 14 763 596 DT pour 7 130 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 2 070,631 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 31 mars 2011.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
ACTIF				
<i>Portefeuille-titres</i>				
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 167 579	14 993 600	12 369 825
Obligations et valeurs assimilées		381 475	800 044	401 537
Titres OPCVM		497 525	202 508	1 043 476
	3.1	10 046 579	15 996 152	13 814 838
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>				
Placements monétaires	3.2	1 994 059	998 254	5 556 313
Disponibilités	3.3	2 795 517	2 743 512	4 756 381
		4 789 576	3 741 766	10 312 694
<i>Créances d'exploitations</i>				
TOTAL ACTIF		14 836 155	19 737 918	24 127 532
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	56 550	100 791	375 300
Autres créditeurs divers	3.5	16 009	17 091	14 854
TOTAL PASSIF		72 559	117 882	390 154
ACTIF NET				
Capital	3.7	14 874 026	19 704 259	23 874 066
Sommes distribuables	3.6	<110 430>	<84 223>	<136 688>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		<93 140>	1 760	
Sommes distribuables de l'exercice		<17 290>	<85 983>	<136 688>
ACTIF NET		14 763 596	19 620 036	23 737 378
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 836 155	19 737 918	24 127 532

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres		4 720	9 977	411 061
Dividendes				381 531
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	4 720	9 977	29 530
Revenus des autres valeurs				
Revenus des placements monétaires	4.2	46 534	16 948	129 552
<i>Total des revenus des placements</i>		51 254	26 925	540 613
Charges de gestion des placements	4.3	<56 550>	<100 791>	<609 075>
Revenu net des placements		<5 296>	<73 866>	<68 462>
Autres produits				
Autres charges	4.4	<13 639>	<8 040>	<65 464>
Résultat d'exploitation		<18 935>	<81 906>	<133 926>
Régularisation du résultat d'exploitation		1 645	<4 077>	<2 762>
Sommes distribuables de la période		<17 290>	<85 983>	<136 688>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<1 645>	4 077	2 762
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<1 790 130>	1 193 535	<800 298>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		96 799	305 524	4 384 752
Frais de négociation		<5 896>	<11 519>	<40 470>
Résultat net de la période		<1 718 162>	1 405 634	3 410 058

STRATEGIE ACTIONS SICAV
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Notes	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<1 718 162>	1 405 634	3 410 058
Résultat d'exploitation	<18 935>	<81 906>	<133 926>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<1 790 130>	1 193 535	<800 298>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	96 799	305 524	4 384 752
Frais de négociation	<5 896>	<11 519>	<40 470>
<u>Distributions de dividendes</u>			<1 949>
<u>Transactions sur le capital</u>	<7 255 620>	3 687 128	5 801 995
Souscriptions	2 538 966	4 023 560	19 181 267
Capital	2 751 540	3 808 666	16 175 961
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<195 728>	219 153	3 148 716
Régularisation des sommes distribuables	<16 846>	<4 259>	<143 410>
Rachats	<9 794 586>	<336 432>	<13 379 272>
Capital	<10 358 202>	<323 217>	<10 923 216>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	428 363	<15 012>	<2 703 831>
Régularisation des sommes distribuables	62 039	523	141 178
Droit de sortie	73 214	1 274	106 597
<u>Variation de l'actif net</u>	<8 973 782>	5 092 762	9 210 104
<u>Actif net</u>			
En début de période	23 737 378	14 527 274	14 527 274
En fin de période	14 763 596	19 620 036	23 737 378
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de période	10 464	7 685	7 685
En fin de période	7 130	9 529	10 464
<u>Valeur liquidative</u>	2 070,631	2 058,982	2 268,480

Notes aux Etats Financiers

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value

réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuée.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuée est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	26 200	212 969	151 567	1,02%
AMEN BANK	1 485	102 651	105 428	0,71%
ARTES	4 266	51 374	44 755	0,30%
ASSAD	48 731	482 290	551 196	3,72%
ASTREE	1 225	29 188	85 566	0,58%
ATL	102 716	531 341	512 553	3,45%
ATTIJARI LEASING	14 154	453 149	637 199	4,29%
BH	22 405	633 409	474 605	3,20%
BNA	9 470	112 978	105 761	0,71%
BT	2 900	31 107	32 010	0,22%
CARTH.CEMENT DA 2010	7	0	0	0,00%
CARTHAGE CEMENT	58 587	141 502	151 213	1,02%
CIL	13 599	290 199	334 440	2,25%
ELECTROSTAR	38 800	382 631	182 360	1,23%
ENNAKL AUTOMOBILES	27 700	302 542	236 835	1,60%
ESSOUKNA	37 000	183 396	216 820	1,46%
G.I.F	108 000	1 079 439	660 960	4,46%
I.C.F	400	22 068	19 000	0,13%
LES CIMENTS DE BIZERTE	11 148	125 321	77 813	0,52%
MAGASIN GENERAL	1 144	111 036	133 021	0,90%
POULINA G H	22 500	184 264	173 250	1,17%
S.N.M.V.T	4 100	134 099	146 887	0,99%
SERVICOM	11 630	85 576	88 272	0,59%
SFBT	10 078	122 155	112 460	0,76%
SFBT DA 2011	10 615	10 546	9 235	0,06%
SIMPAR	16 220	595 057	632 580	4,26%
SIMPAR NG 2010	2 526	92 961	93 437	0,63%

SITS	135 000	481 114	421 470	2,84%
SOMOCER	218 000	504 471	392 836	2,65%
SOPAT	65 499	170 968	216 212	1,46%
SOTETEL	10 884	204 753	163 119	1,10%
SOTRAPIL	7 410	80 630	84 652	0,57%
SOTUVER	43 295	304 910	320 599	2,16%
STAR	2 650	373 835	411 765	2,78%
STB	14 950	213 684	145 015	0,98%
TUNINVEST-SICAR	24 410	216 658	195 719	1,32%
TUNIS RE	7 300	97 276	90 637	0,61%
TUNISAIR	55 164	131 412	108 121	0,73%
TUNISIE LEASING	6 840	192 300	194 756	1,31%
UBCI	11 933	425 464	453 455	3,06%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 900 723	9 167 579	61,80%

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>B- Titres OPCVM</u>				
FCP SMART EQUITY	155	186 934	208 913	1,41%
MAXULA INVEST SICAV	2 750	284 555	288 612	1,95%
Total OPCVM		471 489	497 525	3,36%

<u>C- Obligations et valeurs assimilés</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
1-Obligations de sociétés				
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 176	1,36%
STB 2008/2	2 000	179 288	180 299	1,22%
Total Obligations de sociétés		379 288	381 475	2,58%
Total obligations et valeurs assimilées		850 777	879 000	5,94%
Total		10 751 501	10 046 579	67,74%

3.2 Placements monétaires:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Billets de trésorerie</u>				
TUNISIE FACTORING au 05/04/2011	1 000 000	997 629	999 526	6,74%
Total billets de trésorerie	1 000 000	997 629	999 526	6,74%
<u>Certificat de dépôt</u>				
AMEN BANK au 13/04/2011	500 000	499 080	499 447	3,37%
BTKD au 27/06/2011	500 000	494 915	495 086	3,34%
Total Certificat de dépôt	1 000 000	993 995	994 533	6,71%

Total

2 000 000	1 991 624	1 994 059	13,45%
------------------	------------------	------------------	---------------

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	2 611 640	2 257 918	4 068 262
Amen Bank Pasteur	132 673	34 440	81 719
Ventes de titres à encaisser	79 525	473 402	632 114
Intérêt courus sur dépôt à vue	17 164	8 158	23 002
Achats de titres à régler	<4 780 >	<30 827 >	<44 919 >
Retenue à la source/dépôt à vue	<3 433 >	<1 632 >	<4 600 >
Liquidation émissions/rachats	<37 272 >	2 053	803
	<u>2 795 517</u>	<u>2 743 512</u>	<u>4 756 381</u>

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	54 063	59 806	286 016
Rémunération du dépositaire à payer	2 487	2 533	3 866
Commission de performance à payer	-	38 452	85 418
	<u>56 550</u>	<u>100 791</u>	<u>375 300</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Retenue à la source à payer	11 298	11 830	4 496
Honoraires du commissaire aux comptes	2 700	2 422	3 631
Redevance CMF	1 287	1 607	2 114
TCL à payer	724	1 232	4 613
	<u>16 009</u>	<u>17 091</u>	<u>14 854</u>

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2011 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2010	<133 926>	40 786	<93 140>
Exercice 2011	<18 935>	1 645	<17 290>
	<u><152 861></u>	<u>42 431</u>	<u><110 430></u>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2011 se détaillent comme suit :

31/03/2011

Capital au 1^{er} janvier 2011

En Nominal	23 874 066
Nombre de titre	10 464
Nombre d'actionnaires	226

Souscriptions réalisées (En Nominal)

Montant	2 751 540
Nombre de titres	1 206
Nombre d'actionnaires entrants	3

Rachats effectués (En Nominal)

Montant	10 358 202
Nombre de titres	4 540
Nombre d'actionnaires sortants	62

Autres mouvements

Frais de négociation	< 5 896 >
Différences d'estimation (+/-)	< 1 790 130 >
Plus ou moins-value réalisée	96 799
Droit de sortie	73 214
Régularisations	232 635

Capital au 31 mars 2011

Montant	14 874 026
Nombre de titres	7 130
Nombre d'actionnaires	167

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 4 720 DT correspond aux intérêts sur les obligations.

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur billet	19 102	5 116	54 998
Intérêts sur dépôt à vue	13 733	6 496	47 803
Intérêts sur certificat	12 018	4 518	24 892

Autres revenus	919	183	1 179
Intérêts sur BTC	762	635	680
	<u>46 534</u>	<u>16 948</u>	<u>129 552</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010</u> <u>au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010</u> <u>au</u> <u>31/12/2010</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	54 063	59 806	309 691
Rémunération du dépositaire	2 487	2 533	13 368
Commission de performance	-	38 452	286 016
	<u>56 550</u>	<u>100 791</u>	<u>609 075</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>
TCL	6 654	1 577	32 531
Redevance CMF	4 215	4 293	22 666
Honoraires du commissaire aux comptes	2 700	2 088	10 017
Autres frais	70	82	250
	<u>13 639</u>	<u>8 040</u>	<u>65 464</u>

SICAV PLUS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.510.500, un actif net D : 2.504.025 et un bénéfice de la période de D : 22.538.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Karim DEROUICHE

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinar tunisien)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>31/03/2011</i>	<i>31/03/2010</i>	<i>31/12/2010</i>
Portefeuille-titres	4	<u>1 914 528</u>	<u>1 442 356</u>	<u>1 916 321</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		56	64	63
Obligations et valeurs assimilées		1 813 884	1 341 764	1 815 637
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 588	100 528	100 621
Placements monétaires et disponibilités		<u>593 799</u>	<u>509 039</u>	<u>448 541</u>
Placements monétaires	6	578 946	498 850	444 809
Disponibilités		14 853	10 189	3 732
Créances d'exploitation	12	<u>2 173</u>	<u>-</u>	<u>180 194</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 510 500</u>	<u>1 951 395</u>	<u>2 545 056</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	5 295	4 081	5 289
Autres créditeurs divers	9	1 180	7 104	1 176
TOTAL PASSIF		<u>6 475</u>	<u>11 185</u>	<u>6 465</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	13	2 395 697	1 852 926	2 450 827
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		85 796	69 957	-
Sommes distribuables de l'exercice		22 532	17 327	87 764
ACTIF NET		<u>2 504 025</u>	<u>1 940 210</u>	<u>2 538 591</u>
 TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 510 500</u>	<u>1 951 395</u>	<u>2 545 056</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Année 2010</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	25 175	20 417	88 242
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	-	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		23 358	19 360	83 702
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 817	1 057	4 537
Revenus des placements monétaires	7	3 202	2 347	11 259
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		28 377	22 764	99 501
Charges de gestion des placements	10	(6 229)	(4 801)	(21 609)
REVENU NET DES PLACEMENTS		22 148	17 963	77 892
Autres produits		1 465	69	294
Autres charges	11	(803)	(556)	(2 482)
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 810	17 476	75 704
Régularisation du résultat d'exploitation		(278)	(149)	12 060
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		22 532	17 327	87 764
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		278	149	(12 060)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		391	(251)	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(663)	2 621	6 303
RESULTAT DE LA PERIODE		22 538	19 846	77 918

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>22 538</u>	<u>19 846</u>	<u>77 918</u>
Résultat d'exploitation	22 810	17 476	75 704
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	391	(251)	(4 089)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(663)	2 621	6 303
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(57 104)</u>	<u>3 597</u>	<u>543 906</u>
Souscriptions			
- Capital	386 497	698 683	3 875 599
- Régularisation des sommes non distribuables	889	88	110 272
- Régularisation des sommes distribuables	16 313	30 166	140 472
Rachats			
- Capital	(441 389)	(695 019)	(3 363 992)
- Régularisation des sommes non distribuables	(855)	(144)	(90 033)
- Régularisation des sommes distribuables	(18 559)	(30 177)	(128 412)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(34 566)</u>	<u>23 443</u>	<u>621 824</u>
ACTIF NET			
En début de période	2 538 591	1 916 767	1 916 767
En fin de période	2 504 025	1 940 210	2 538 591
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	56 658	44 368	44 368
En fin de période	55 389	44 456	56 658
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>45.208</u>	<u>43.643</u>	<u>44.806</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0.90%</u>	<u>1.02%</u>	<u>3.71%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2011****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011, à D : 1.914.528 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		44	56	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		44	56	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	44	56	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 782 591	1 813 884	72.44%
Obligations des sociétés		438 000	444 975	17.77%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	30 000	31 366	1.25%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	18 000	18 705	0.75%
AMEN BANK 2006	1 000	60 000	60 465	2.41%
BTE 2010 CB	600	60 000	61 508	2.46%
CIL 2010/2	700	70 000	71 229	2.84%
ATL 2010/ 2 (Taux Fixe)	1 000	100 000	101 159	4.04%
CIL 2011/1 (Taux Variable)	1 000	100 000	100 543	4.02%
Bons du Trésor Assimilables		1 344 591	1 368 909	54.67%
BTA 10 2013 6.10%	40	42 720	42 512	1.70%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	276 462	11.04%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	467 504	18.67%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	61 786	2.47%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 734	1.03%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	51 288	2.05%
BTA 03 2012 6.00%	240	246 350	243 917	9.74%
BTA 03 2019 5.5%	200	199 200	199 706	7.98%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 588	4.02%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 588	4.02%
Total		1 882 635	1 914 528	76.46%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.175, pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011, contre D : 20.417 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	4 357	3 243
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	19 001	16 117
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 817	1 057
TOTAL	25 175	20 417

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 578.946 contre D : 498.850 au 31.03.2010, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% Actif net
Dépôt à vue		360 567	362 252	14.47%
Amen bank pasteur		360 567	362 252	14.47%
Billets de trésorerie pré-comptés	150 000	149 334	149 645	5.98%
Tunisie Factoring	150 000	149 334	149 645	5.98%
Bons de trésor à court terme	70 000	66 889	67 049	2.68%
BTC 52 au 28/02/2012	70 000	66 889	67 049	2.68%
Total général		576 790	578 946	23.12%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 3.202 contre D : 2.347 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010 et présente le montant des intérêts au titre du premier trimestre 2011 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Intérêts des dépôts à vue	1 685	1 099
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	900	-
Intérêts des BTC	617	1 248
TOTAL	3 202	2 347

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2011 à D : 5.295 contre D : 4.081 au 31.03.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Montant HT	5 279	4 069
TVA	950	732
Total TTC	<u>6 229</u>	<u>4 801</u>
Retenue à la source	934	720
Net à payer	<u>5 295</u>	<u>4 081</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2011 à D : 1.180 contre D : 7.104 au 31.03.2010, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance CMF	217	163
Retenues à la source à payer	934	720
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	-	6 197
TCL	29	24
Total	<u>1 180</u>	<u>7 104</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2011 à D : 6.229 contre D : 4.801 pour l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2011.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2011 à D : 803 contre D : 556 pour l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 2.173, il représente principalement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars 2011.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 mars 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	2 450 827
Nombre de titres	56 658
Nombre d'actionnaires	737

Souscriptions réalisées

Montant	386 497
Nombre de titres émis	8 935
Nombre d'actionnaires nouveaux	44

Rachats effectués

Montant	(441 389)
Nombre de titres rachetés	(10 204)
Nombre d'actionnaires sortants	(136)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	391
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(663)
Régularisation des sommes non distribuables	34

Capital au 31-03-2011

Montant	2 395 697
Nombre de titres	55 389
Nombre d'actionnaires	645

TUNISIE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 470.348.541, un actif net D : 468.949.874 et un bénéfice de la période de D : 3.449.497.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 3- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 4- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 5- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Karim DEROUICHE

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>31/03/2011</i>	<i>31/03/2010</i>	<i>31/12/2010</i>
Portefeuille-titres	4	<u>368 583 009</u>	<u>301 997 826</u>	<u>356 139 735</u>
Obligations et valeurs assimilées		352 002 025	285 679 135	339 705 697
Titres des Organismes de Placement Collectif		16 580 984	16 318 691	16 434 038
Placements monétaires et disponibilités		<u>101 058 923</u>	<u>100 081 655</u>	<u>101 762 414</u>
Placements monétaires	7	100 781 331	99 943 149	101 325 265
Disponibilités		277 592	138 506	437 149
Créances d'exploitation	12	<u>706 609</u>	<u>54 767</u>	<u>771 730</u>
TOTAL ACTIF		<u>470 348 541</u>	<u>402 134 248</u>	<u>458 673 879</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	1 143 620	976 313	1 166 767
Autres créditeurs divers	9	255 047	1 626 769	258 131
TOTAL PASSIF		<u>1 398 667</u>	<u>2 603 082</u>	<u>1 424 898</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	13	451 090 827	383 848 312	443 095 475
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		14 407 803	12 670 762	-
Sommes distribuables de l'exercice		3 451 244	3 012 092	14 153 505
ACTIF NET		<u>468 949 874</u>	<u>399 531 166</u>	<u>457 248 981</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>470 348 541</u>	<u>402 134 248</u>	<u>458 673 879</u>

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Année 2010</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	3 957 863	3 418 797	15 598 022
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 932 943	3 395 911	15 022 649
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		24 920	22 886	575 373
Revenus des placements monétaires	6	928 948	825 912	3 591 548
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 886 811	4 244 709	19 189 570
Charges de gestion des placements	10	(1 345 434)	(1 148 603)	(5 110 732)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 541 377	3 096 106	14 078 838
Autres produits		1 509	3 442	30 364
Autres charges	11	(127 518)	(110 391)	(492 347)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 415 368	2 989 157	13 616 855
Régularisation du résultat d'exploitation		35 876	22 935	536 651
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 451 244	3 012 092	14 153 505
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(35 876)	(22 935)	(536 651)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(139 350)	(88 528)	(884 437)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		173 479	869 036	2 605 050
RESULTAT DE LA PERIODE		3 449 497	3 769 665	15 337 468

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 449 497	3 769 665	15 337 468
Résultat d'exploitation	3 415 368	2 989 157	13 616 855
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(139 350)	(88 528)	(884 437)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	173 479	869 036	2 605 050
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	8 251 396	11 761 967	57 911 979
Souscriptions			
- Capital	111 460 553	160 767 359	734 163 460
- Régularisation des sommes non distribuables	58 749	138 338	19 089 508
- Régularisation des sommes distribuables	3 934 974	5 961 116	20 595 201
Rachats			
- Capital	(103 499 431)	(149 411 036)	(678 678 226)
- Régularisation des sommes non distribuables	(58 648)	(131 270)	(17 199 414)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 644 801)	(5 562 540)	(20 058 550)
VARIATION DE L'ACTIF NET	11 700 893	15 531 632	73 249 447
ACTIF NET			
En début de période	457 248 981	383 999 534	383 999 534
En fin de période	468 949 874	399 531 166	457 248 981
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	3 377 959	2 939 215	2 939 215
En fin de période	3 438 651	3 029 014	3 377 959
VALEUR LIQUIDATIVE	136.376	131.901	135.363
TAUX DE RENDEMENT	0.75%	0.96%	3.61%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2011****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héra d'Eléctroménager et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée, et en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 31 Mars 2011 pour une valeur nulle.

TUNISIE SICAV
17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 368.583.009 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/03/2011	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		340 528 706	352 002 025	75.06%
Obligations des sociétés		122 441 299	122 354 425	26.09%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	1 906 674	1 992 234	0.42%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	1 350 000	1 415 244	0.30%
AIL 2007	10 000	400 000	406 329	0.09%
AIL 2008	7 000	420 000	430 950	0.09%
AIL 2009/1	3 000	180 000	180 949	0.04%
AIL 2010/1	13 000	1 300 000	1 353 553	0.29%
AIL 2011/1	20 000	2 000 000	2 002 521	0.43%
AMEN BANK 2001	30 000	600 000	625 863	0.13%
AMEN BANK 2006	34 000	2 040 000	2 055 801	0.44%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	8 800 000	9 027 516	1.93%
AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	4 932 491	5 040 324	1.07%
AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	373 320	381 631	0.08%
ATB 2007/1 A	8 000	560 000	580 384	0.12%
ATB 2007/1 D	8 000	704 000	735 629	0.16%
ATB SUB 09 TR.A L.A2	20 000	2 000 000	2 073 970	0.44%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	2 000 000	2 081 727	0.44%
ATL 2006/1	25 000	1 500 000	1 561 973	0.33%
ATL 2007/1	13 000	520 000	535 778	0.11%
ATL 2008/1	32 000	1 920 000	2 003 701	0.43%
ATL 2009	20 000	1 600 000	1 663 842	0.35%
ATL 2009/3	30 000	2 400 000	2 424 802	0.52%
ATL 2010/1	70 000	7 000 000	7 189 288	1.53%
ATL 2010/2 TV	24 000	2 400 000	2 427 827	0.52%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 034 060	0.22%
ATTIJARI BANK 2010	20 000	2 000 000	2 018 727	0.43%
BATAM 2000	24 800	996 023	0	0.00%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0.00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0.00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0.00%
BH 2009	75 000	7 500 000	7 579 283	1.62%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	800 000	812 018	0.17%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	1 866 600	1 945 914	0.41%
BTE 2009	24 600	2 214 000	2 264 443	0.48%
BTE 2010 B	25 900	2 590 000	2 655 089	0.57%
BTEI 2004	20 000	400 000	414 410	0.09%
BTK 2009 CAT.C	15 000	1 399 950	1 405 642	0.30%
BTK 2009 CAT.D	8 500	807 500	811 020	0.17%
BTKD 2006	30 000	600 000	608 548	0.13%
CHO 2009	6 000	600 000	610 074	0.13%
CIL 2005/1	10 000	400 000	410 372	0.09%
CIL 2007/1	5 000	200 000	202 279	0.04%
CIL 2007/2	10 000	400 000	402 165	0.09%
CIL 2008/1	20 000	1 200 000	1 236 756	0.26%
CIL 2009/1	12 000	960 000	989 510	0.21%
CIL 2009/2	15 000	1 200 000	1 227 991	0.26%
CIL 2009/3	17 000	1 360 000	1 369 702	0.29%
CIL 2010/1	50 000	5 000 000	5 140 959	1.10%
CIL 2010/2	25 300	2 530 000	2 574 410	0.55%
CIL 2011/1 TF	12 000	1 200 000	1 206 508	0.26%
CIL 2011/1 TV	6 000	600 000	603 213	0.13%
CIL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 012 077	0.22%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	19 926	20 765	0.00%
HANNIBAL LEAS.2010/1	5 000	500 000	516 512	0.11%
HANNIBAL LEAS.2010/2	10 000	1 000 000	1 015 051	0.22%
HANNIBAL LEASE	8 000	480 000	503 520	0.11%
HOTEL HOURIA 2000	4 200	52 508	55 056	0.01%
MEUBLATEX 2008	2 000	200 000	205 113	0.04%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	80 000	83 750	0.02%
STB 2008/1	11 250	984 375	1 026 483	0.22%
STB 2008/2	27 000	2 362 500	2 376 637	0.51%
STB 2010/1	50 000	4 666 500	4 671 366	1.00%
TL 2006-1	7 300	146 942	149 644	0.03%
TL 2007/1	12 000	480 000	486 496	0.10%
TL 2007/2	14 400	576 000	581 170	0.12%
TL 2008/1	12 000	720 000	748 208	0.16%
TL 2008/2	19 000	1 140 000	1 160 301	0.25%
TL 2008/3	12 000	720 000	726 565	0.15%
TL 2009/1	13 300	798 000	801 401	0.17%
TL 2009/2	18 000	1 440 000	1 440 484	0.31%
TL 2010/1	19 000	1 900 000	1 964 881	0.42%
TL 2010/2	22 000	2 200 000	2 234 989	0.48%
TL SUB 2010 TV	10 000	1 000 000	1 004 033	0.21%
TL SUBORDONNE 2007	27 100	1 084 000	1 124 580	0.24%
TL SUBORDONNE 2009	19 000	1 520 000	1 555 387	0.33%
TL SUBORDONNE 2010	6 000	600 000	602 399	0.13%
UIB 2009/1 TR A	20 000	1 800 000	1 853 438	0.40%
UIB 2009/1 TR B	30 000	2 799 990	2 887 068	0.62%
UIB 2009/1 TR C	50 000	4 750 000	4 907 147	1.05%
UNIFACTOR 2006	3 000	60 000	61 043	0.01%
UNIFACTOR 2008	4 000	160 000	160 409	0.03%
UNIFACTOR 2010 TV	5 000	500 000	503 492	0.11%
UTL 2004	10 000	200 000	200 031	0.04%

TUNISIE SICAV

17,Rue jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres (suite)

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/03/2011	% actif net
Bons du trésor assimilables		208 719 042	218 572 799	46.61%
BTA 08-2011-4,3%	15 000	14 995 280	15 333 154	3.27%
BTA 03-2012-6%	32 430	33 299 687	32 963 535	7.03%
BTA 10 2013-6,1%	56 000	52 721 990	57 864 164	12.34%
BTA 04-2014-7,5%	14 100	12 146 134	16 096 555	3.43%
BTA 02-2015-7%	50 865	52 527 073	52 939 524	11.29%
BTA 03-2016-5,25%	8 700	8 931 650	8 900 355	1.90%
BTA 07 2017-6,75%	3 450	3 688 050	3 832 384	0.82%
BTA 03 2019-5,5%	26 300	26 599 678	26 637 196	5.68%
BTA 05-2022-6,9%	500	486 500	3 445 648	0.73%
BTA 08-2022-5,6%	3 500	3 323 000	560 284	0.12%
Bons du trésor zéro coupon		9 368 365	11 074 801	2.36%
BTZC OCT 2016	3 800	2 321 800	2 618 751	0.56%
BTZC OCT 2016	6 050	3 188 350	4 012 994	0.86%
BTZC OCT 2016	5 000	3 052 500	3 443 603	0.73%
BTZC OCT 2016	550	290 675	365 474	0.08%
BTZC OCT 2016	960	515 040	633 979	0.14%
Titres des Organismes de Placement Collectif		16 057 276	16 580 984	3.54%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		2 120 465	2 132 648	0.45%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	1 000 000	1 005 880	0.21%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P1	500	120 465	121 088	0.03%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P2	1 000	1 000 000	1 005 680	0.21%
Titres d'OPCVM		13 336 811	13 710 947	2.92%
<u>Actions SICAV</u>				
GO SICAV	7 959	809 559	826 741	0.18%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 546	2 653 473	0.57%
SICAV AXIS TRESORERI	12 363	1 287 721	1 334 919	0.28%
SANADETT SICAV	15 278	1 622 059	1 668 082	0.36%
PLACEMENT OBLIG.SICAV	1 765	184 310	185 214	0.04%
UNIVERS OBLIG. SICAV	18 915	1 977 779	1 994 776	0.43%
MILLENIUUM OBLI SICAV	5 088	529 574	543 220	0.12%
MAXULA INVEST.SICAV	8 021	825 351	841 804	0.18%
TUN.EMIRATIE SICAV	33 964	3 444 548	3 559 291	0.76%
MAXULA PLACEM.SICAV	1 000	100 364	103 427	0.02%
<u>Parts des Fonds Commun de Placements</u>		600 000	737 389	0.16%
FCP CAP.ET GARANTIE	600	600 000	737 389	0.16%
TOTAL		356 585 982	368 583 009	78.60%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 3.957.863 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011, contre D : 3.418.797 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	1 335 431	1 008 983
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA, BTZC)	2 597 512	2 386 928
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	24 920	22 886
TOTAL	3 957 863	3 418 797

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 928.948, contre D : 825.912 pour la période du 01.01 au 31.03.2010 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2011 sur les dépôts, les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les BTC et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	384 291	156 819
Intérêts des billets de trésorerie post comptés	-	18 300
Intérêts des certificats de dépôt	298 271	46 274
Intérêts des dépôts à vue	79 946	70 882
Intérêts des dépôts à terme	152 113	424 635
Intérêts des bons de trésor à court terme	14 327	109 002
TOTAL	928 948	825 912

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 100.781.331 et se détaille comme suit:

<i>Designation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2011</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		8 570 227	8 650 145	1.84%
AMEN BANK SIEGE		174 907	179 697	0.04%
AB HAMMAM SOUSSE		117 967	119 590	0.03%
AMEN BANK NABEUL		837	954	0.00%
AMEN BANK PASTEUR		8 153 445	8 223 123	1.75%
AMEN BANK SOUSSE		68 394	70 623	0.02%
AMEN BANK SFAX		42 401	43 222	0.01%
AMEN BANK CHARGUIA		12 276	12 936	0.00%
Dépôt à terme		4 710 000	4 727 885	1.01%
AMEN BANK SIEGE		3 000 000	3 011 392	0.64%
AMEN BANK NABEUL		1 150 000	1 154 367	0.25%
AMEN BANK SFAX		560 000	562 126	0.12%
Certificat de dépôt	28 500 000	28 241 094	28 386 303	6.05%
Amen bank au 09/08/2011 à 5,12% pour 243 jours	500 000.00	486 638	492 851	0.11%
Amen bank au 05/06/2011 à 5,07% pour 170 jours	500 000.00	490 647	496 424	0.11%
Amen bank au 01/01/2012 à 5,25% pour 370 jours	1 000 000.00	959 043	969 559	0.21%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 04/05/2011 à 5,37% pour 90 jours	7 000 000.00	6 925 816	6 996 703	1.49%
Amen bank au 30/04/2011 à 4,80% pour 80 jours	2 000 000.00	1 983 113	1 993 879	0.43%
Amen bank au 09/05/2011 à 4,35% pour 80 jours	500 000.00	496 170	498 181	0.11%
Amen bank au 19/05/2011 à 4,75% pour 90 jours	1 000 000.00	990 612	994 993	0.21%
Amen bank au 19/05/2011 à 4,75% pour 90 jours	500 000.00	495 306	497 496	0.11%
Amen bank au 14/05/2011 à 4,75% pour 90 jours	2 000 000.00	1 981 429	1 991 028	0.42%
Amen bank au 21/05/2011 à 4,75% pour 90 jours	3 000 000.00	2 972 144	2 984 351	0.64%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 13/06/2011 à 5,15% pour 90 jours	3 000 000.00	2 969 493	2 975 255	0.63%
Amen bank au 10/04/2011 à 4,15% pour 20 jours	1 000 000.00	998 160	999 172	0.21%
Amen bank au 12/04/2011 à 4,15% pour 20 jours	500 000.00	499 080	499 494	0.11%
Amen bank au 05/04/2011 à 4,25% pour 10 jours	5 000 000.00	4 995 283	4 998 113	1.07%
Amen bank au 14/04/2011 à 4,15% pour 20 jours	1 000 000.00	998 160	998 804	0.21%
Bons de trésor à court terme	17 930 000	17 110 508	17 124 835	3.65%
BTC 52 28/02/2012	1 930 000	1 844 227	1 848 648	0.39%
BTC 52 27/03/2012	3 000 000	2 861 686	2 864 534	0.61%
BTC 52 27/03/2012	5 000 000	4 768 539	4 773 305	1.02%
BTC 52 27/03/2012	5 000 000	4 772 708	4 774 139	1.02%
BTC 52 27/03/2012	3 000 000	2 863 348	2 864 209	0.61%
Billets de trésorerie pré - comptés	42 000 000	41 742 743	41 892 163	8.93%
TL au 04/04/2011 à 5,60% pour 220 jours	2 000 000	1 947 056	1 999 278	0.43%
TL au 12/05/2011 à 5,50% pour 90 jours	2 000 000	1 978 298	1 990 114	0.42%
TL au 19/05/2011 à 5,50% pour 90 jours	3 500 000	3 462 022	3 479 745	0.74%
TL au 19/04/2011 à 5,30% pour 40 jours	5 000 000	4 976 582	4 989 462	1.06%
TL au 13/04/2011 à 5,25% pour 30 jours	5 000 000	4 982 576	4 993 030	1.06%
TL au 05/04/2011 à 5,35% pour 20 jours	6 000 000	5 986 041	5 997 208	1.28%
TL au 14/04/2011 à 5,25% pour 20 jours	3 000 000	2 993 020	2 995 463	0.64%
TL au 18/04/2011 à 5,25% pour 20 jours	1 500 000	1 496 510	1 497 034	0.32%
Total émetteur TL	28 000 000	27 822 105	27 941 334	5.96%
TUNISIE FACTORING au 14/04/2011 à 5,50% pour 50 jours	3 000 000	2 981 806	2 995 269	0.64%
TUNISIE FACTORING au 25/04/2011 à 5,35% pour 40 jours	4 000 000	3 981 090	3 988 654	0.85%
TUNISIE FACTORING au 17/05/2011 à 5,50% pour 60 jours	4 500 000	4 467 889	4 475 382	0.95%
TUNISIE FACTORING au 03/05/2011 à 5,40% pour 40 jours	1 000 000	995 229	996 183	0.21%
TUNISIE FACTORING au 27/04/2011 à 5,40% pour 30 jours	1 500 000	1 494 624	1 495 341	0.32%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	14 000 000	13 920 638	13 950 829	2.97%
Total général		100 374 572	100 781 331	21.49%

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.03.2011 à D : 1.143.620 contre D : 976.313 au 31.03.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2011, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Montant HT	1 140 199	973 392
TVA	205 236	175 211
Total TTC	<u>1 345 435</u>	<u>1 148 603</u>
Retenue à la source	201 815	172 290
Net à payer	<u>1 143 620</u>	<u>976 313</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2011 à D : 255.047 contre D : 1.626.769 au 31.03.2010, et se détaille ainsi:

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance CMF	39 515	34 275
Retenues à la source sur commissions	201 815	172 290
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	-	1 407 936
TCL à payer	4 451	4 363
Autres	9 266	7 905
Total	<u>255 047</u>	<u>1 626 769</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 1.345.434 contre D : 1.148.603 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 1er trimestre 2011.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 127.518 contre D : 110.391 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance CMF	114 020	97 339
TCL	12 617	12 356
Autres	881	696
Total	<u>127 518</u>	<u>110 391</u>

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Mars 2011 un solde de D : 706.609 contre un solde de D : 54.767 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	706 240	-
Vente obligations à recevoir	-	54 767
Autres	369	-
Total	<u>706 609</u>	<u>54 767</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2010

Montant	443 095 475
Nombre de titres	3 377 959
Nombre d'actionnaires	12 594

Souscriptions réalisées

Montant	111 460 553
Nombre de titres émis	849 722
Nombre d'actionnaires nouveaux	764

Rachats effectués

Montant	(103 499 431)
Nombre de titres rachetés	(789 030)
Nombre d'actionnaires sortants	(1 409)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(139 350)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	173 479
Régularisation des sommes non distribuables	101

Capital au 31-03-2011

Montant	451 090 827
Nombre de titres	3 438 651
Nombre d'actionnaires	11 949

SICAV ENTREPRISE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2011.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 mars 2011, font apparaître un total actif de 44 766 179 DT, un actif net de 44 647 966 DT pour 422 448 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 105,689 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 31 mars 2011.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

SICAV ENTREPRISE

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
ACTIF				
<i>Portefeuille-titres</i>				
Obligations et valeurs assimilées		33 120 662	27 602 984	32 316 907
Titres OPCVM		970 454	934 265	962 190
	3.1	34 091 116	28 537 249	33 279 097
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>				
Placements monétaires	3.2	6 967 977	5 078 923	7 079 866
Disponibilités	3.3	3 707 086	5 424 499	5 502 941
		10 675 063	10 503 422	12 582 807
<i>Créances d'exploitations</i>				
<i>Autres actifs</i>				
TOTAL ACTIF		44 766 179	39 040 671	45 861 904
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	113 958	92 763	108 608
Autres créditeurs divers		4 255	3 770	4 169
TOTAL PASSIF		118 213	96 533	112 777
ACTIF NET				
Capital	3.5	42 824 128	37 294 796	44 221 845
Sommes distribuables	3.6	1 823 838	1 649 342	1 527 282
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 477 586	1 338 117	
Sommes distribuables de l'exercice		346 252	311 225	1 527 282
ACTIF NET		44 647 966	38 944 138	45 749 127
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		44 766 179	39 040 671	45 861 904

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres		392 331	333 867	1 540 060
Dividendes				35 599
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	392 331	333 867	1 502 848
Autres revenus				1 613
Revenus des placements monétaires	4.2	94 530	71 347	335 063
Total des revenus des placements		486 861	405 214	1 875 123
Charges de gestion des placements	4.3	<113 958>	<92 763>	<419 827>
Revenu net des placements		372 903	312 451	1 455 296
Autres produits				
Autres charges	4.4	<12 959>	<10 398>	<46 947>
Résultat d'exploitation		359 944	302 053	1 408 349
Régularisation du résultat d'exploitation		<13 692>	9 172	118 933
Sommes distribuables de la période		346 252	311 225	1 527 282
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		13 692	<9 172>	<118 933>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		19 421	1 137	<33 125>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		20 437	54 558	129 381
Frais de négociation				
Résultat net de la période		399 802	357 748	1 504 605

SICAV ENTREPRISE**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET****PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 MARS 2011****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Notes	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		399 802	357 748	1 504 605
Résultat d'exploitation		359 944	302 053	1 408 349
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		19 421	1 137	<33 125>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		20 437	54 558	129 381
Frais de négociation				
<u>Distributions de dividendes</u>				<1 534 280>
<u>Transactions sur le capital</u>		<1 500 963>	2 540 919	9 733 331
Souscriptions		15 296 791	11 111 343	63 448 109
Capital		14 730 736	10 672 885	61 374 822
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		1 242	1 793	80 586
Régularisation des sommes distribuables		564 813	436 665	1 992 701
Rachats		<16 797 754>	<8 570 424>	<53 714 778>
Capital		<16 169 722>	<8 227 792>	<52 058 841>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		169	<2 997>	<66 190>
Régularisation des sommes distribuables		<628 201>	<339 635>	<1 589 747>
<i>Variation de l'actif net</i>		<1 101 161>	2 898 667	9 703 656
<u>Actif net</u>				
En début de période		45 749 127	36 045 471	36 045 471
En fin de période		44 647 966	38 944 138	45 749 127
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de période		436 657	344 438	344 438
En fin de période		422 448	368 642	436 657
<i>Valeur liquidative</i>		105,689	105,642	104,771

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2011****(Montants exprimés en dinars tunisiens)****1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	270 000	283 049	0,63%
AIL 2007	4 000	160 000	162 531	0,36%
AIL 2008	3 000	180 000	184 693	0,41%
AIL 2009/1	3 500	210 000	211 107	0,47%
AIL 2010/1	2 000	200 000	208 239	0,47%
AIL 2011/1	10 000	1 000 000	1 001 260	2,24%
AMEN BANK 2006	11 880	712 802	718 873	1,61%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	200 000	205 171	0,46%
ATB 2007/1 A	2 000	140 000	145 096	0,32%
ATB 2007/1 D	2 000	176 000	183 906	0,41%
ATL 2006/1	5 000	300 000	312 395	0,70%
ATL 2007/1	2 000	80 000	82 428	0,18%
ATL 2008/1	3 000	180 000	187 847	0,42%
ATL 2009	10 000	800 000	831 921	1,86%
ATL 2010/1	5 000	500 000	513 521	1,15%
ATL 2010/2 TV	10 000	1 000 000	1 011 595	2,26%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 034 060	2,31%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	1 000 000	1 009 363	2,25%
BH 2009	5 000	500 000	505 285	1,13%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	400 000	406 009	0,91%
BNA SUBORDONNE 2009	5 000	466 650	486 479	1,09%
BTE 2010 A	1 500	150 000	153 476	0,34%
BTE 2010 B	3 500	350 000	358 796	0,80%
BTK 2009 CAT.D	1 500	142 500	143 121	0,32%
BTKD 2006	20 000	400 000	405 699	0,91%
CIL 2005/1	2 500	100 000	102 593	0,23%
CIL 2007/1	5 000	200 000	202 279	0,45%
CIL 2007/2	3 000	120 000	120 650	0,27%
CIL 2008/1	7 000	420 000	432 865	0,97%
CIL 2009/1	4 000	320 000	329 837	0,74%
CIL 2009/2	5 000	400 000	409 330	0,91%
CIL 2009/3	3 000	240 000	241 712	0,54%
CIL 2010/1	7 500	750 000	771 144	1,72%
CIL 2010/2	4 000	400 000	407 021	0,91%
CIL 2011/1 TF	4 000	400 000	402 170	0,90%
CIL 2011/1 TV	9 000	900 000	904 820	2,02%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	20 000	20 784	0,05%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 276	0,45%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	402 352	0,90%
HANNIBAL LEASE	2 000	120 000	125 880	0,28%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	180 000	187 232	0,42%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	180 000	187 232	0,42%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	210 144	0,47%
SIHM 2008	2 000	200 000	205 639	0,46%
STB 2008/2	3 000	262 500	264 071	0,59%

TL 2007/1	10 000	400 000	405 414	0,91%
TL 2008/1	3 600	216 000	224 462	0,50%
TL 2008/2	3 000	180 000	183 205	0,41%
TL 2008/3	3 000	180 000	181 641	0,41%
TL 2009/2	8 000	640 000	640 215	1,43%
TL 2010/2	6 000	600 000	609 542	1,36%
TL SUB 2010 TV	4 000	400 000	401 613	0,90%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	400 000	414 974	0,93%
TL SUBORDONNE 2009	3 400	272 000	278 332	0,62%
UIB 2009/1 TR C	15 000	1 425 000	1 472 144	3,29%
UNIFACTOR 2008	4 000	160 000	160 409	0,36%
Total Obligations de sociétés		21 403 452	21 846 902	48,83%

Bons du trésor Assimilables

BTA 03-2012-6%	2 986	3 076 889	3 038 110	6,79%
BTA 02-2015-7%	2 000	2 071 807	2 052 531	4,59%
BTA 07-2017-6,75%	900	892 880	928 298	2,07%
BTA 03-2019-5,5%	2 900	2 949 700	2 951 444	6,59%
BTA 08-2022-5,6%	500	477 500	495 021	1,11%
BTA 05-2022-6,9%	25	27 000	28 049	0,06%
Total Bons de trésor		9 495 776	9 493 453	21,21%

Bons du trésor Zéro Coupon

BTZC OCT 2016	2 640	1 477 407	1 780 307	3,98%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 477 407	1 780 307	3,98%
Total obligations et valeurs assimilées		32 376 635	33 120 662	74,02%

Titres des OPCVM

SICAV AXIS TRÉSORERIE	3 021	324 864	326 199	0,73%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	6 109	637 731	644 255	1,44%
Total OPCVM		962 595	970 454	2,17%
Total		33 339 230	34 091 116	76,19%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Certificats de dépôt				
AMEN BANK au 02/04/2011	500 000	499 080	499 954	1,12%
AMEN BANK au 04/04/2011	1 000 000	999 079	999 724	2,23%
Total émetteur AMEN BANK	1 500 000	1 498 159	1 499 678	3,35%
BTKD au 05/04/2011	1 000 000	989 402	999 529	2,23%
Total émetteur BTKD	1 000 000	989 402	999 529	2,23%
Total Certificats de dépôt	2 500 000	2 487 561	2 499 207	5,58%

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Billets de trésorerie				
Billets de trésorerie précomptés				
TUNISIE FACTORING au 12/04/2011	1 000 000	993 935	998 666	2,23%
TUNISIE FACTORING au 25/04/2011	2 000 000	1 990 545	1 994 327	4,45%
TUNISIE FACTORING au 27/04/2011	500 000	498 208	498 447	1,11%
Total TUNISIE FACTORING	3 500 000	3 482 688	3 491 440	7,79%
TUNISIE LEASING au 01/04/2011	500 000	492 542	500 000	1,12%
Total TUNISIE LEASING	500 000	492 542	500 000	1,12%
Total billets de trésorerie	4 000 000	3 975 230	3 991 440	8,91%

Bon de trésor à court terme

BTC 52 semaines 27/03/2012	500 000	476 854	477 330	1,07%
Total bons de trésor à court terme	500 000	476 854	477 330	1,07%
Total		6 939 645	6 967 977	15,56%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	3 398 829	3 923 166	3 280 713
Amen Bank Med V	323 897	2 908	433 777
Amen Bank PASTEUR	23 953	65 741	85 379
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	18 712	33 636	90 541
Vente titres à encaisser	8	-	-
Compte à terme Amen bank Pasteur	-	1 500 000	1 500 000
Coupon à recevoir	<40>	-	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<3 742>	<6 727>	<18 108>
Liquidation émissions/rachats	<54 531>	<94 225>	130 639
	3 707 086	5 424 499	5 502 941

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2011

Montant	44 221 845
Nombre de titres	436 657
Nombre d'actionnaires	201

Souscriptions réalisées

Montant	14 730 736
Nombre de titres	145 456
Nombre d'actionnaires entrants	15

Rachats effectués

Montant	16 169 722
Nombre de titres	159 665
Nombre d'actionnaires sortants	14

Autres mouvements

Différences d'estimation (+/-)	19 421
Plus ou moins-value réalisée	20 437
Régularisations des sommes non distribuables	1 411

Capital au 31 mars 2011

Montant	42 824 128
Nombre de titres	422 448
Nombre d'actionnaires	202

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2011 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2010	1 408 349	69 237	1 477 586
Exercice 2011	359 944	<13 692>	346 252
	1 768 293	55 545	1 823 838

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2011 au 31/03/2011</u>	<u>Période du 01/01/2010 au 31/03/2010</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2010</u>
Intérêts sur obligations	236 090	196 865	821 701
Intérêts sur BTA	133 119	115 408	591 111
Intérêts sur BTZC	23 122	21 594	90 036
	392 331	333 867	1 502 848

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2011 au 31/03/2011</u>	<u>Période du 01/01/2010 au 31/03/2010</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2010</u>
Intérêts sur billets	43 577	26 202	145 226
Intérêts sur certificats	29 994	2 617	48 573
Intérêts sur dépôt à vue	20 482	34 662	127 398
Intérêts sur BTC	477	7 866	13 866
	94 530	71 347	335 063

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 à 113 958 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
-------------------	-------------------	-------------------

Redevance CMF	11 396	9 276	41 983
TCL	1 277	1 122	4 964
Autres Retenues	286	-	-
	<u>12 959</u>	<u>10 398</u>	<u>46 947</u>

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658- 2070 LA MARSA.

La Société Adwya publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 mai 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Mourad BEN AHMED (Conseil Expertise Audit).

B I L A N

(montants exprimés en dinar tunisien)

Exercice clos au

<i>ACTIFS</i>	Notes	<u>31 décembre</u>	<u>31 décembre</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>2010</u>	<u>2009</u>
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4	2 049 563	1 803 223
Moins: amortissements & provisions		(908 671)	(706 840)
		1 140 892	1 096 384
Immobilisations corporelles	4	31 907 881	28 499 273
Moins: amortissements & provisions		(21 378 098)	(20 081 554)
		10 529 783	8 417 719
Immobilisations financières	4	62 671	57 523
Moins: provisions		0	0
		62 671	57 523
Total des actifs immobilisés		11 733 346	9 571 626
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		11 733 346	9 571 626
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	5	18 837 185	21 524 863
Moins : provisions		(636 162)	(40 964)
		18 201 023	21 483 899
Clients et comptes rattachés	6	6 120 056	3 048 245
Moins: provisions		(71 735)	(75 585)
		6 048 321	2 972 661
Autres actifs courants	7	1 357 144	1 924 958
Moins: provisions		(0)	(33 463)
		1 357 144	1 891 495
Placements et autres actifs financiers	8	1 682 876	3 481 727
Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 683 495	1 584 645
Total des actifs courants		28 972 860	31 414 427
Total des actifs		40 706 206	40 986 053

B I L A N

(montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice clos au	
		31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	10	11 000 000	11 000 000
Réserves	11	5 392 339	3 993 353
Autres capitaux propres	12	0	0
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		16 392 339	14 993 353
Résultat net de l'exercice		4 515 400	4 368 986
Total des capitaux propres avant affectation		20 907 739	19 362 339
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	13	1 540 397	180 492
Autres passifs financiers		2 000	0
Provisions		132 318	132 318
Total des passifs non courants		1 674 715	312 810
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	15 765 737	18 837 484
Autres passifs courants	15	2 119 007	1 628 636
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	239 008	844 783
Total des passifs courants		18 123 752	21 310 903
Total des passifs		19 798 467	21 623 714
<i>Total des capitaux propres et des passifs</i>		40 706 206	40 986 053

Etat de Résultat

(montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Notes</i>	Période allant du 01 janvier au	
		31 décembre	31 décembre
		<u>2010</u>	<u>2009</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION :			
Ventes des Produits Finis		53 014 828	50 238 106
Etudes et prestations de services		685 838	832 973
Total des Revenus	17	53 700 665	51 071 078
Production stockée (ou destockage)		2 184 573	351 921
Production de l'exercice		55 885 238	51 423 000
Autres produits d'exploitation		95 214	711 943
Total des produits d'exploitation	17	55 980 452	52 134 942
 CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats des MP/AC consommés	18	32 580 970	30 720 524
Achats d'approvisionnements consommés	19	2 244 003	2 535 172
Charges de personnel	20	6 502 308	5 434 215
Dotations aux amortissements et provisions	21	2 201 901	1 418 130
Autres charges d'exploitation	22	5 778 023	5 497 835
Total des charges d'exploitation		49 307 203	45 605 877
*** Résultat d'exploitation ***		6 673 248	6 529 066
Charges financières nettes	23	1 103 128	1 160 217
Produits des placem.& autr.prod.financiers	24	126 286	239 739
Autres gains ordinaires	25	85 118	81 018
Autres pertes ordinaires	26	48 522	329 309
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 733 002	5 360 296
Impôt sur les bénéfices	27	1 217 603	991 310
Résultat des activités ordinaires après impôt		4 515 400	4 368 986
Gains extraordinaires		0	0
Pertes extraordinaires		0	0
*** Résultat net de l'exercice ***		4 515 400	4 368 986
Résultat par action		0,410	0,397

*Modèle de référence***Etat de flux de trésorerie**

(montants exprimés en dinar tunisien)

DÉSIGNATIONS	Notes	Période allant du 01 janvier au	
		31 décembre 2010	31 décembre 2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients et des débiteurs divers		52 494 207	53 133 347
Encaissements reçus de la restitution crédit de TVA		755 854	0
Encaissements provenant de la cession de Val. Mobil. de Placement		1 852 691	0
Encaissements reçus liés aux produits de placements		79 375	147 526
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels		(47 887 173)	(44 131 828)
Décaissements affectés aux placements courants		(60 159)	(63 434)
Intérêts payés		(667 720)	(575 824)
Impôts sur les bénéfices payés		0	(709 104)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		6 567 074	7 800 683
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Corporelles		(3 923 338)	(2 637 006)
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Incorporelles		(283 517)	(356 139)
Encaiss. provenant de la cession d'immo. Corp & incorporelles		60 600	102 290
Dépôts & Cautionnements versés		(5 147)	(4 243)
Dépôts & Cautionnements Recus		2 000	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(4 149 397)	(2 895 098)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(2 969 324)	(2 969 872)
Encaissements provenant des emprunts		1 524 100	28 600
Remboursement d'emprunts		(639 956)	(579 400)
Subvention d'investissement reçue		0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(2 085 180)	(3 520 672)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0
Variation de trésorerie		332 497	1 384 913
Trésorerie au début de l'exercice		1 279 463	(105 450)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28	1 611 960	1 279 463

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

(montants exprimés en dinar tunisien)

Produits		Charges		Soldes	2010	2009
Ventes produits finis	52 662 350	Déstockage de production				
Échantillons	352 478					
Façonnage & Presta° de services	685 838					
Autres produits d'exploitation	95 214					
Production stockée	2 184 573					
Total	55 980 452	Total	-	□ Production	55 980 452	52 134 942
□ Production	55 980 452	Achats consommés	32 580 970	□ Marge sur coût matières	23 399 482	21 414 418
□ Marge sur coût matière	23 399 482	Autres charges externes	7 733 625	□ Valeur Ajoutée Brute	15 665 858	13 607 927
□ Valeur Ajoutée Brute	15 665 858	Impôts et taxes	288 400	□ Excédent Brut d'Exploitation	8 875 150	7 947 196
		Charges de personnel	6 502 308			
		Total	6 790 708			
□ Excédent brut d'exploitation	8 875 150	Autres pertes ordinaires	48 522	□ Résultat des activités ordinaires	4 515 400	4 368 986
Autres gains ordinaires	85 118	Charges financières	1 103 128			
Produits financiers	126 286	Dotations aux amortis.& provisions	2 201 901			
		Impôt sur le résultat ordinaire	1 217 603			
Total	9 086 553	Total	4 571 154			
□ Résultat des activités ordinaires	4 515 400	Pertes extraordinaires	-	□ Résultat net	4 515 400	4 368 986
Gains extraordinaires	-	Effets négatifs des modifications				
Effets positif des modifications comptables		comptables				
		Impôts/éléments extraordinaires et modifications comptables				
Total	4 515 400	Total	-			

Tableau de variation des capitaux propres arrêté au 31 décembre 2010

(montants exprimés en dinar)

	Capital social	Réserve légale	Réserve ordinaire	Résultat de l'exercice	Subvention d'investiss.	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2009	11 000 000	868 785	3 124 569	4 368 986	0	19 362 339
Affectation en réserves		218 449	1 180 537	(1 398 986)		0
Dividendes distribués				(2 970 000)		(2 970 000)
Augmentation de capital	0		0			0
Résorption des subv.d'investissement					0	0
Résultat de l'exercice 2010				4 515 400		4 515 400
Situation en fin de période	11 000 000	1 087 234	4 305 105	4 515 400	0	20 907 739

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

- Dénomination sociale : Laboratoires ADWYA
- Forme juridique : Société anonyme
- Siège social : Km 14 route de la Marsa BP 658 La Marsa 2070
- Activité : La construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production de produits pharmaceutiques et tous produits paras pharmaceutiques.
- Date de création : Le 10 juin 1983
- Capital social : 11 000 000 dinars (11 000 000 actions de 1DT chacune)
- Registre / commerce : B164701996
- Code en douane : 125404A
- Matricule fiscal : 0014346Y/A/M/000
- Effectif moyen : 402

2. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES :

☒ Les états financiers des "Laboratoires ADWYA" ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

☒ Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, le schéma des soldes intermédiaires de gestion et les notes annexes aux états financiers.

☒ Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées

Les bases de mesures et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

2.1 Actifs immobilisés :

A la date de leur acquisition ou de production en interne, les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leurs coûts. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels.....	33,33%
- Marques et brevets.....	10%
- Constructions	2%
- Matériel industriel.....	10%
- Agencement, aménagement et installations....	10%
- Poinçons et formats.....	10%
- Outillages industriels.....	10%
- Matériel de transport.....	20%
- Matériel de manutention.....	10%
- Rayonnages métalliques.....	5%
- Matériel informatique.....	15%
- Equipements de bureau.....	10%

Les valeurs résiduelles des actifs immobilisés amortissables sont supposées être non significatives.

2.2 Les charges à répartir :

Les dépenses de formation, de publicité et de réorganisation de la société constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

(Principe inspiré des normes internationales IAS 38.56 et 38.57)

2.3 Stocks :

Les stocks se composent de matières premières, d'articles de conditionnement, de matières consommables, de produits encours de fabrication et de produits finis.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation.

- La méthode de gestion retenue est du premier entré, premier sorti.
En conséquence, la valeur des stocks à la clôture de l'exercice correspond à celui des plus récents.
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat MP/AC hors taxes.
- les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production (Prix de Revient Industriel PRI)
- les produits encours sont valorisés au coût d'achat MP/AC hors taxes

Une provision pour dépréciation de stocks de produits finis et semis finis est constatée chaque fois que le cout de production est supérieur à leur valeur réalisable nette.

2.4 Emprunts

Les coûts d'emprunts sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long terme sont reclassées parmi les passifs courants à la date de clôture.

2.5 Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant le taux de change moyen interbancaire du premier jour du mois de la réception.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.6 Principe d'abonnement des charges

Dans l'objectif du suivi budgétaire des charges d'exploitation et l'établissement des situations comptables intermédiaires, nous avons adopté le principe d'abonnement des charges.

Ce principe consiste à une répartition périodique (mensuelle) des charges se rapportant à des contrats de services (conseil juridique, maintenance, gardiennage ...) ou à d'autres conventions particulières (redevance pour utilisation de licence, assurance R/C produits, assurance incendie ...)

D'autres charges telles que les consommations énergétiques font l'objet d'un abonnement de charges sur la base de la consommation moyenne mensuelle de l'année écoulée.

Une régularisation comptable est nécessaire chaque fois où la liquidation de la charge définitive a eu lieu.

3. STATUT FISCAL :

La société "ADWYA S.A" est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

Cependant, et suite à l'ouverture de 30% de son capital au public en juin 2007, la société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 20% en vertu des dispositions de l'article premier de la loi 99-92 du 17 Aout 1999 relative à la relance du marché financier.

En matière de TVA, les matières premières et articles de conditionnement ainsi que la vente des produits finis, sont soumis au taux de 6%; alors que les opérations et travaux de façonnage réalisés pour le compte d'autrui sont soumis à la TVA au taux de 18%.

Elle bénéficie en outre lors de l'importation de matières premières et articles de conditionnement de l'exonération des droits de douanes, mais elle demeure redevable des frais de formalités douanières et des imprimés nécessaires aux opérations d'importation.

4- / TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES AU
	Solde initial au 31 décembre 2009	Acquisitions au 31 décembre 2010	Cessions et Reclassements au 31 décembre 2010	Total val brutes au 31 décembre 2010	Solde initial au 31 décembre 2009	Dotations au 31 décembre 2010	Reprises au 31 décembre 2010	Amortissements cumulés au 31 décembre 2010	31 décembre 2010
Concession marq,brev,licences	970835	42009		1012844	415670	100596	-	516265	496 579
Logiciels	322012	285173		607185	291170	28629		319798	287 386
Invest informatique en cours	96859	118948	215807	-	-	-		-	-
Avance & actes /immo.Incorpor	413518	34317	18300	429535	-	-		-	429 535
Prov.dép imm.incorpor encours	-	-		-	-	72608		72608	- 72 608
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	1803223	480447	234107	2049563	706840	201832	-	908671	1 140 892
Terrains	240000	-		240000	-	-		-	240 000
Bâtiments	3961762	360186		4321948	2065702	53890		2119592	2 202 356
Matériel industriel	12940393	2070986	39286	14972094	10287609	692230	39286	10940553	4 031 540
Outillage industriel	954708	192745	439	1147014	469685	84291	439	553537	593 477
Poinçons et formats	1265414	87809		1353223	701367	98903		800270	552 954
Provisions P/dépr poinçons & formats	-	-		-	50626	-		50626	- 50 626
Matériels de manutention	252461	-0	2938	249524	230049	8992	2938	236104	13 420
Matériel de transport de biens	74291	-		74291	24427	14848		39275	35 017
Matériel transport de personne	141960	62980	99800	105140	74915	18252	44134	49033	56 108
Instal.gén, agen& amén divers	6672327	940304	6598	7606033	5210706	329341	6598	5533448	2 072 584
Matériel & Mobilier de bureau	444721	73851	4607	513965	323242	26782	4607	345418	168 547
Matériel informatique	767775	110140	3070	874845	598561	50413	3070	645904	228 941
Rayonnage métallique	39796	1095		40891	13453	2006		15460	25 432
Mat transp perso acqui/leasing	53000	-		53000	31211	17667		48878	4 122
Constructions en cours	299150	275244	360186	214208	-	-		-	214 208
Insta.gén,age& am div en cours	327144	195887	381327	141705	-	-		-	141 705
Avance & acpte /immo.Corporell	64368	0	64368	0	-	-		-	0
TOT. IMMO CORPORELLES	28499273	4371227	962619	31907881	20081554	1397615	101072	21378098	10 529 783
Dépôts et Cautionn	57523	5147		62671	-	-		-	62 671

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

5. Stocks

	31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
Les stocks se répartissent comme suit:		
Stocks des matières premières et articles de conditionnement	9 006 526	13 381 419
Stocks des produits finis	6 401 317	4 816 918
Stocks des produits en-cours	3 116 859	2 987 839
Stocks pièces de rechange et autres matières consommables	312 484	338 687
	18 837 185	21 524 863
Provisions pour dépréciation du stock Produits Finis	(527 599)	(4 718)
Provisions pour dépréciation du stock Produits en-cours	(20 985)	(5 413)
Provisions pour dépréciation du stock MP/AC	(87 578)	(30 832)
	18 201 023	21 483 899

6. Clients et comptes rattachés

	31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
Cette rubrique se détaille comme suit:		
Clients ordinaires Locaux	5 750 052	3 002 019
Clients ordinaires étrangers	312 923	0
Clients effets impayés	11 855	0
Clients douteux et litigieux	45 226	46 226
	6 120 056	3 048 245
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(71 735)	(75 585)
	6 048 321	2 972 661

7. Autres actifs courants

	31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
Cette rubrique se détaille comme suit:		
Fournisseurs avances & acomptes	201 854	0
Personnel et comptes rattachés	75 763	57 743
État, crédit de TVA à reporter (a)	652 407	1 179 341
État, crédit d'impôt sur les sociétés	0	151 840
État, subventions à recevoir	5 293	13 052
Receveur des douanes	10 415	26 951
Autres débiteurs divers	403 069	496 031
Compte d'attente à régulariser	8 342	0
	1 357 144	1 924 958
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(0)	(33 463)
	1 357 144	1 891 495

(a) La société a bénéficié d'une restitution de son crédit de TVA arrêté fin mars-10 à hauteur de 755mD, encaissée à titre d'avance.

8. Placements & autres actifs financiers

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Il s'agit d'un placement effectué auprès de :		
- L'Union Financière "ALYSSA SICAV"		
et la société MAC.sa "FIDELITY SICAV"	1 682 876	1 676 345
- L'ATB "Placement en pension"	-	1 800 000
Intérêts courus sur placements courants	-	5 382
	<u>1 682 876</u>	<u>3 481 727</u>

9. Liquidités & équivalents de liquidités

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Cette rubrique se détaille comme suit:		
Chèques clients en portefeuille	0	0
Effets clients en portefeuille	465 353	546 782
Banques	1 209 131	1 030 839
C.C.P.	12	24
Caisses	9 000	7 000
	<u>1 683 495</u>	<u>1 584 645</u>

10. Capital social

Le capital social, qui était de 10 000 000 dinars, subdivisé en 10 000 000 actions de 1 dinar entièrement libérées, a été augmenté de 1 000 000 dinars pour être porté à la somme de 11 000 000 dinars et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 mai 2007.

Cette augmentation a été réalisée par l'incorporation au capital des réserves suivantes:

* Réserve spéciale pour réinvestissements exonérés	700 000
* Autres réserves ordinaires	300 000
	<u>1 000 000</u>

11. Réserves

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Elles s'analysent comme suit :		
Réserves légales	1 087 234	868 785
Autres réserves ordinaires	4 305 105	3 124 569
	<u>5 392 339</u>	<u>3 993 353</u>

12. Autres capitaux propres

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Ils se détaillent comme suit:		
Subventions d'investissement reçues	0	359 516
Quote-part subventions d'inv. inscrites au résultat de l'exercice	0	(359 516)

13. Emprunts

Ils se détaillent comme suit:

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
13.1- Crédits bancaires :		
UBCI 410 MD (acquisition mat.d'expl° :KILIAN)	-	20 446
UBCI 110 MD (crédit investissement)	-	5 493
ATB 1100 MD (crédit M.T. investissement)	-	110 000
ATB 64 MD (Ligne espagnole /syst.détection alvéole)	16 196	26 993
ATB 28 MD (Acquisition matériel roulant)	8 938	16 088
ATB 24 MD (Acquisition matériel roulant)	15 263	-
BIAT 1500 MD (acquisition matériel industriel)	1 500 000	-
	<u>1 540 397</u>	<u>179 020</u>
13.2- Crédit de Leasing	-	1 472
	<u>1 540 397</u>	<u>180 492</u>

14. Fournisseurs & comptes rattachés

Ils se détaillent comme suit:

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Fournisseurs de matières premières & articles de conditionnement	13 513 021	13 309 278
Fournisseurs de matières et fournitures consommables	659 968	651 627
Fournisseurs d'équipements	175 402	229 553
Fournisseurs effets à payer	311 583	185 008
Fournisseurs retenues de garantie	96 828	77 989
Fournisseurs factures non parvenues	1 008 935	4 384 030
	<u>15 765 737</u>	<u>18 837 484</u>

15. Autres passifs courants

Ils se détaillent comme suit:

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Personnel et comptes rattachés	1 961	0
C.C. Laboratoires promotion & royalties	704 420	571 968
C.C. Actionnaires et administrateurs	2 004	1 329
État, impôts sur les bénéfices à payer	255 790	-
État, obligations cautionnées	75 750	184 455
État, autres impôts et taxes	144 815	114 397
C . N . S . S	429 049	340 731
Autres créditeurs divers	146 278	217 390
Diverses charges à payer	340 149	140 774
Compte d'attente à régulariser	18 791	57 593
	<u>2 119 007</u>	<u>1 628 636</u>

16. Concours bancaires & autres passifs financiers

Ils se détaillent comme suit:

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	160 179	537 236
Intérêts courus et autres dettes financières	7 294	2 366
Découverts bancaires	71 536	305 182
	<u>239 008</u>	<u>844 783</u>

17. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se résument comme suit:

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Vente P. Finis officines sous licence	35 417 120	35 678 720
Vente P. Finis officines générique ADWYA	13 952 369	11 759 132
Vente P. Finis hôpitaux	2 360 157	1 716 206
Vente P. Finis gamme ADVITA	95 903	118 091
Vente P. Finis à l'export	836 800	574 962
Vente P. Finis échantillons médicaux	352 478	390 994
Total des ventes produits finis	53 014 828	50 238 106
Façonnage	595 838	742 973
Magasinage & autres prestations de services	90 000	90 000
Total des Revenus	53 700 665	51 071 078
Variations des stocks Produits Finis et Encours	2 184 573	351 921
Production de l'exercice	55 885 238	51 423 000
Autres produits accessoires	5 812	18 439
Produits de location cafétéria	0	3 300
Subventions d'exploitation	14 993	13 601
Ristournes TFP	29 841	14 851
Reprise sur amortissements et provisions d'exploitation	44 568	661 752
Total des autres produits d'exploitation	95 214	711 943
Total des produits d'exploitation	<u>55 980 452</u>	<u>52 134 942</u>

18. Achats MP/AC consommés

Ils s'analysent comme suit:

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Achats principes actifs	22 829 201	30 725 309
Achats excipients	1 687 261	2 368 710
Achats articles de conditionnement	2 864 993	3 529 769
Frais sur achats MP/AC	824 621	835 515
Coût d'achat des matières premières & articles de conditionnement	28 206 077	37 459 304
Variations de stocks MP/AC	4 374 893	(6 738 780)
	<u>32 580 970</u>	<u>30 720 524</u>

19. Achats d'approvisionnements consommés

Ils s'analysent comme suit:	31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
Achats de matières & fournitures consommables stockées	578 312	576 353
Variation de stock	26 203	(41 246)
Achats consommés de matières & fournitures en nomenclature :	604 515	535 108
Autres achats de matières et fournitures non stockées	832 510	1 287 100
Consommations énergétiques	806 977	712 965
	<u>2 244 003</u>	<u>2 535 172</u>

20. Charges de personnel

Cette rubrique se détaille comme suit:	31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
Salaires et compléments de salaires	5 256 779	4 387 339
Charge patronale au titre de la séc.sociale et de l'assurance groupe	1 083 240	891 852
Autres charges de personnel	162 289	155 025
	6 502 308	5 434 215

21. Dotations aux amortissements & provisions

Cette rubrique se détaille comme suit:	31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
Dotations aux amortissements des immo. incorporelles	129 224	109 642
Dotations aux amortissements des immo. corporelles	1 379 949	1 075 998
Dotations aux amortissements immo.corp.acquises en Leasing	17 667	17 667
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0	130 411
Dotations aux provisions pour dépréciation des immo.	72 608	0
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	595 199	18 351
Dotations aux provisions pour dépréciation clients & débiteurs divers	7 255	66 060
	2 201 901	1 418 130

22. Autres charges d'exploitation

Elles se détaillent comme suit:	31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
Promotions et Royalties	1 107 053	1 444 860
Échantillons médicaux offerts	503 087	556 329
Mise à disposition de personnel	574 550	731 351
Publicités, publications et relations publiques	1 032 064	715 129
Frais de Missions	347 723	334 932
Entretiens et réparations	437 127	311 021
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	198 327	211 799
Primes d'assurances	111 497	115 467
Location et sous-traitance générale	734 943	434 900
Frais postaux et de télécommunication	83 508	67 311
Gardiennage	26 319	22 993
Documentations & abonnements	69 260	55 023
Cotisations, dons et subventions	30 109	79 401
Voyages et déplacements	44 258	47 310
Frais et commissions bancaires	65 915	52 398
Impôts et taxes indirects	288 400	226 516
Jetons de présence	64 000	55 000
Carburant, transport administratif et autres charges d'exploitation	59 882	36 098
	<u>5 778 023</u>	<u>5 497 835</u>

23. Charges financières

Elles se détaillent comme suit:	31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
Intérêts sur obligations cautionnées	15 685	3 024
Intérêts sur crédits à terme	103 632	63 958
Intérêts des comptes courants bancaires	69 093	53 892
Intérêts sur escomptes effets	582 942	518 908
Escomptes accordés aux clients	37 250	45 562
Différence de changes réalisées	170 799	420 929
Différence de changes probables	75 797	1 714
Autres charges financières	47 930	52 230
	<u>1 103 128</u>	<u>1 160 217</u>

24. Produits des placements & autres produits financiers

Ils sont détaillés comme suit :	31 décembre <u>2010</u>	31 décembre <u>2009</u>
Revenu des Valeurs Mobilières de Placement	120 987	196 492
Rémunération des comptes & autres produits financiers	5 298	43 247
	<u>126 286</u>	<u>239 739</u>

25. Autres gains ordinaires

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Il s'agit essentiellement des :		
Autres gains exceptionnels (rembours.sinistres,+value/cession..)	85 118	49 083
Quotes-parts des subventions d'invest.inscrites au résultat	0	31 935
	<u>85 118</u>	<u>81 018</u>

26. Autres pertes ordinaires

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Il s'agit essentiellement des :		
Pénalités douanières et autres pertes ordinaires (*)	48 522	329 309
	<u>48 522</u>	<u>329 309</u>

(*) Au cours du 1er trimestre 2009, ADWYA a subi une perte sur une créance irrécouvrable suite au jugement de faillite prononcé à l'encontre du client Pharmaco ; et ce pour un montant de 280297,093 dinars. Ladite créance a été provisionnée en avril 2007.

27. Impôt sur les sociétés

La société "ADWYA S.A" est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

Cependant, et suite à l'ouverture de 30% de son capital au public en juin 2007, la société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 20% en vertu des dispositions de l'article premier de la loi 99-92 du 17 Aout 1999 relative à la relance du marché financier.

Pour l'établissement des situations intermédiaires, il a été appliqué le taux effectif annuel estimé tel que prévu par la norme internationale.

28. Trésorerie fin de période (note relative à l'état de flux de trésorerie)

Elle se détaille comme suit :	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Chèques clients en portefeuille	0	0
Effets clients en portefeuille	465 353	546 782
Comptes bancaires débiteurs + C.C.P	1 209 143	1 030 863
Caisses	9 000	7 000
Découverts bancaires	(71 536)	(305 182)
Solde de la trésorerie	<u>1 611 960</u>	<u>1 279 463</u>

29. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice courant, se présentent comme suit :

	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Résultat net	4 515 400	4 368 986
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	4 515 400	4 368 986
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (*)	11 000 000	11 000 000
Résultat par action	0,410	0,397

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

30. Informations sur les parties liées :

Au cours de la période comptable clos au 31 décembre 2010, la société ADWYA a conclu diverses opérations avec des sociétés liées qui ont toutes été réalisées dans le cadre normal de ses activités. Conformément à la politique de la société, toutes les opérations entre parties liées ont été réalisées aux conditions de marché.

En fait, ces opérations ne sont pas jugées significatives pour la société aussi bien au plan individuel comme au plan global.

Les transactions effectuées dans ce cadre sont détaillées comme suit :

Description des opérations	Société	Achats en dinar
Contrat de location d'un immeuble pour la promotion médicale	Taher EL MATRI	42 000
Contrat de consultant en matière de choix stratégiques	Taher EL MATRI	50 000
Contrat de consultant pour lancement des nouveaux produits	Moncef ZMERLY	10 000
Contrat de partenariat et de publicité	E.S.I.B	30 000
Achat de matières et fournitures consommables	SME sécurité	237 542
Contrat de médecine de travail	Hichem TERZI	9 941
VALEUR TOTALE :		379 483

31. Engagements

31.-1- Emprunts :

ADWYA a contracté des emprunts auprès de divers organismes financiers dont le détail est annexé à la note n° 13. En contre partie elle a donné en garantie :

- Une hypothèque de premier rang et en pari passu sur le terrain sis route de la Marsa, ainsi que sur les constructions
- Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.

31.-2- Engagements bancaires :

Ils se détaillent comme suit :	31 décembre	31 décembre
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Cautions fiscales au profit de la douane tunisienne.. .. .	55 207	59 207
- Cautions douanières	493 253	336 138
- Cautions provisoires.....	129 803	129 218
- Cautions définitives	44 699	61 124
- Autres cautions bancaires	28 040	28 040
- Escompte papier commercial	12 560 215	12 874 038
- Lettres de garantie	45 200	45 200
- Lettres de crédit	130 000	1 500 000
	<u>13 486 417</u>	<u>15 032 966</u>

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Exercice clos le 31 Décembre 2010)

Messieurs les actionnaires de la société Adwya S.A

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers de la société Adwya S.A arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société Adwya S.A arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

2- Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société Adwya S.A, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

3- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005 – 96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

Tunis, le 02 Mai 2011

CONSEIL EXPERTISE AUDIT

Mourad BEN AHMED

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010****Messieurs les actionnaires de la société Adwya S.A**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance les conventions et opérations réalisées par votre société au cours de l'exercice 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées.

- Votre société a conclu un contrat de location d'un étage d'immeuble à usage de bureaux avec Mr Taher El Materi pour la promotion médicale de ses produits pour un montant annuel de quarante deux mille dinars.
- La société a conclu un contrat avec la société « ESSIB » dont l'associé majoritaire est Mr Mounir Jerbi pour la promotion des médicaments Adwya à travers un progiciel informatique mis à disposition des médecins pour un montant annuel de trente mille dinars hors taxes.

II. Conventions approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours.

- Une mission d'assistance et de conseil pour les nouveaux produits à lancer confiée à Monsieur Moncef Zmerli. La rémunération de cette mission a été fixée à la somme de dix mille dinars hors taxes par an.
- Une mission de consultant en matière de choix stratégique confiée à Monsieur Tahar El Materi rémunérée à cinquante mille dinars hors taxes par an.
- Un contrat avec Monsieur Hichem Terzi en tant que médecin de travail de la société pour un montant hors taxe de neuf mille neuf cent quarante et un dinars.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants.

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le directeur général perçoit une rémunération annuelle nette de soixante cinq mille dinars ; en outre, il bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais y afférents.
- Le directeur général adjoint perçoit une rémunération annuelle nette de quatre vingt et onze mille dinars ; en outre, il bénéficie de la prise en charge par la société des frais de carburant.
- Une enveloppe annuelle brute de sept mille dinars par administrateur au titre des jetons de présence et cinq mille dinars par membre du comité permanent d'audit.

Par ailleurs, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et les examens que nous avons entrepris au cours de notre mission n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, 02 Mai 2010

CONSEIL EXPERTISE AUDIT

Mourad BEN AHMED